



Projet de Fin d'étude

Les spécificités de la démarche de projet dans le contexte transfrontalier serbo-croate

Directeur de recherche
Blondel Cyril
2011-2012

VINETTE Thomas

Les spécificités de la démarche de projet dans le contexte transfrontalier serbo-croate

Le cas de deux projets transfrontaliers : « *Innovative Cross-border SME Export Network – CB NET* » et « *Hands accross the Border HaB-identity and cultural heritage of the Danube region* »

Directeur de recherche
Blondel Cyril
2011-2012

VINETTE Thomas

Avertissement

Cette recherche a fait appel à des lectures, enquêtes et interviews. Tout emprunt à des contenus d'interviews, des écrits autres que strictement personnel, toute reproduction et citation, font systématiquement l'objet d'un référencement.

L'auteur de cette recherche a signé une attestation sur l'honneur de non plagiat.

Formation par la recherche et projet de fin d'études

La formation au génie de l'aménagement, assuré par le département Aménagement de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, associe dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement, l'acquisition de connaissances fondamentales, l'acquisition de techniques et de savoir-faire, la formation à la pratique professionnelle et la formation par la recherche. Cette dernière ne vise pas à former les seuls élèves désireux de poursuivre leur formation par des études doctorales, mais tout en ouvrant à cette voie, elle vise tout d'abord à favoriser la capacité des futurs ingénieurs à :

- Accroître leurs compétences en matière de pratique professionnelle par la mobilisation de connaissances et techniques, dont les fondements et contenus ont été explorés le plus finement possible afin d'en assurer une bonne maîtrise intellectuelle et pratique,
- Accroître la capacité des ingénieurs en génie de l'aménagement à innover tant en matière de méthodes que d'outils, mobilisables pour affronter et résoudre les problèmes complexes posés par l'organisation et la gestion des espaces.

La formation par la recherche inclut un exercice individuel de recherche, le projet de fin d'études (PFE), situé en dernière année de formation des élèves ingénieurs. Cet exercice correspond à un stage d'une durée minimum de trois mois, en laboratoire de recherche, principalement au sein de l'équipe Ingénierie du Projet d'Aménagement, Paysage et Environnement de l'UMR 6173 CITERES à laquelle appartiennent les enseignants-chercheurs du département aménagement.

Le travail de recherche, dont l'objectif de base est d'acquérir une compétence méthodologique en matière de recherche, doit répondre à l'un des deux grands objectifs :

- Développer tout une partie d'une méthode ou d'un outil nouveau permettant le traitement innovant d'un problème d'aménagement,
- Approfondir les connaissances de base pour mieux affronter une question complexe en matière d'aménagement.

Remerciements

Je tenais à signaler avant tout que ce mémoire est le résultat de nombreuses rencontres et de coopérations particulièrement enrichissantes.

A ce titre, je tiens d'abord à remercier, Cyril Blondel, doctorant au département Aménagement de l'école Polytechnique de Tours et tuteur de mon mémoire. Son écoute et son aide tout au long de mon travail ont été particulièrement appréciables et m'ont permis de prendre un réel plaisir à l'élaboration de ce travail de recherche.

Je tenais également à remercier l'ensemble des croates et serbes que j'ai pu rencontrer sur le terrain, pour leur disponibilité, leur franchise et la pertinence de leurs réponses. Je tiens à remercier tout particulièrement, Andreja Balaz, étudiante croate et Marlena Orłowska, étudiante polonaise pour avoir traduit l'ensemble de mes enquêtes. Merci également à Irena, pour son accueil et sa gentillesse.

Sommaire

Partie 1	12
I. Les territoires frontaliers : territoires de projet.....	13
A. Une importance des zones frontalières en Europe.....	13
B. Un nouveau rapport politique européen vis-à-vis de la frontière étatique entre les Etats membres.....	13
C. Le territoire transfrontalier : territoire de projet.....	13
II. Les Balkans : vers une intégration à l'UE.....	14
A. Autrefois en guerre, aujourd'hui les peuples des Balkans rêvent d'être « européens ».....	14
B. L'adhésion européenne des Balkans : véritable enjeu pour l'UE.....	15
C. L'interdépendance économique et le développement régional, comme solution prônée par l'UE pour éviter de nouveaux conflits dans les Balkans	15
III. Un programme de coopération transfrontalière IPA entre la Serbie et la Croatie qui répond aux enjeux européens	17
A. Une zone d'action qui regroupe des territoires croates et serbes	17
B. Un programme mis en place conjointement par les leaders croates et serbes.....	18
C. Des objectifs qui s'inscrivent dans la lignée de ceux établis par l'UE	20
D. Une mise en œuvre permettant d'impliquer les acteurs locaux.....	21
IV. Les projets sélectionnés pour l'analyse.....	22
A. Le projet CB NET (Mesure 1.1 : Développement économique)	23
B. Le projet HaB : (Mesure 1.3 : rencontres interethniques)	24
V. Emergence de la problématique et de l'hypothèse de recherche	26
Partie 2	28
I. Présentation du terrain d'étude.....	29
A. Un territoire encore fortement marqué par les conflits serbo-croate des années 90	29
B. Des relations interethniques entre serbes et croates encore difficiles	30
C. Une frontière « jeune » entre la Croatie et la Serbie	32
D. Un territoire marqué par des disparités et des dynamiques économiques différentes.....	32
E. Une économie agricole et manufacturière en transition, souffrant du chômage et de la diminution de la population en âge de travailler et qualifiée	33

F.	De faibles relations économiques entre la Serbie et la Croatie, tournées davantage vers l'UE36	
II.	Méthode d'investigation	37
A.	Les entretiens semi-directifs.	37
B.	Les questionnaires pour les bénéficiaires des projets	38
C.	Choix des bénéficiaires.....	38
D.	Démarche réalisée.....	39
E.	Résultats obtenus.....	39
F.	Difficultés rencontrées	40
	 Partie 3	 41
I.	Analyse du projet CB NET	42
A.	Le montage du projet	43
B.	L'évaluation des dossiers et l'allocation des bourses	45
C.	La réalisation du projet.....	46
D.	L'évaluation du projet	50
E.	L'évaluation du projet par les leaders	53
II.	Analyse du projet HaB	56
A.	Le montage du projet	57
B.	L'évaluation des dossiers et l'allocation des bourses	59
C.	La réalisation du projet.....	60
D.	L'évaluation du projet	67
E.	L'évaluation du projet par les leaders	68
	 ANNEXES.....	 76
I.	Annexe 1 : Trame générale pour les entretiens avec les leaders du projet CB Net.....	77
II.	Annexe 2 : Questionnaire envoyé aux entrepreneurs	79
III.	Annexe 3 : Trame générale pour les entretiens avec les leaders du projet HaB	82
IV.	Annexe 4 : Questionnaire pour les jeunes participants serbes et croates du projet HaB	84

Introduction

Rappel historique du conflit serbo-croate de 1991-1995

A l'issue de la montée du nationalisme dans les années 80¹ et l'effondrement du modèle communiste au début des années 90, la République fédérale socialiste de Yougoslavie a connu une série de conflits violents entre 1991 et 2001 entre les différentes communautés slaves qui y habitaient. Cela a entraîné à terme la dissolution du bloc yougoslave en six républiques, marquées plus ou moins gravement par la violence des conflits qui ont eu lieu.

Les peuples slovènes puis croates furent les premiers à réclamer leur indépendance en 1991. Les conflits qui ont suivi avec les forces militaires yougoslaves étaient menés au départ afin de conserver l'unité yougoslave, mais prirent rapidement un caractère nationaliste, particulièrement lors de l'affrontement serbo-croate, puisque ces populations étaient davantage mêlées.

Au cours de ce conflit, qui eut lieu entre 1991 et 1995, les visions des nationalistes serbes s'opposaient à celles des nationalistes croates personnifiées respectivement par le président Slobodan Milošević en Serbie et le président Franjo Tuđman en Croatie. Ainsi, la République de Croatie nouvellement indépendante s'est opposée lors de ce conflit à l'Armée populaire yougoslave (JNA), sous l'autorité de Milošević et des nationalistes serbes et à une partie des Serbes de Croatie.

A l'origine de l'affrontement, les populations serbes de Croatie ont été effrayées par la montée des nationalistes croates. En février 1991, une "région autonome serbe de Slavonie, Baranya et Syrmie occidentale" est proclamée par les séparatistes serbes à l'extrémité est de la Croatie, le long de la frontière serbe, puis un autre territoire, la "région autonome serbe de Krajina" est proclamée indépendante, regroupant des poches de territoire croate dont les séparatistes serbes ont pris le contrôle par la force (environ 15 % du territoire croate), avec le soutien de l'armée yougoslave, à majorité serbe. En avril 1991, le "conseil exécutif" de la "région autonome serbe de Krajina" décide de la réunification illégale des territoires croates occupés à la République de Serbie (cf. figure 1).



■ Région autonome serbe de Krajina (1991-1995)

Figure 1: Région autonome de Krajina. Source: Wikipedia.

Exacerbé par la montée des violences et à la multiplication des attaques meurtrières organisées par les extrémistes serbes épaulés par l'armée yougoslave, un référendum est proposé au peuple croate en mai 1991, concernant l'indépendance de la Croatie. 94 % des croates se déclarent

¹ Suite à la mort de Tito le 4 mai 1980, Président de la Yougoslavie depuis 1945, le nouveau régime communiste a autorisé les partis politiques nationalistes, interdit sous l'ère titiste.

favorable à cette proposition (les serbes de Croatie ont boycotté ce scrutin). Ainsi, la Croatie déclare le 25 juin - en vertu de leur droit à l'autodétermination prévu et garanti par la Constitution yougoslave - leur «dissociation» d'avec l'État yougoslave, tout en garantissant la protection des minorités serbes sur son territoire par une Charte. Face à cela, l'armée yougoslave, sous l'autorité de Belgrade commença à pénétrer sur le territoire croate en juin 1991. Les forces militaires yougoslaves annexèrent les territoires de Croatie où vivaient des serbes et tentèrent de conquérir le plus de territoire possible, en les conservant dans le reste de la nation serbe. Cette vision fut interprétée par les nationalistes croates comme une volonté de créer une "Grande Serbie".

Une véritable guerre s'étendit sur mille kilomètres de front où les forces yougoslaves menèrent des attaques de grande envergure et d'une extrême violence. La région de Baranja fut occupée en août et des villes comme Osijek ont été lourdement pilonnées. La ville de Vukovar fut assiégée pendant trois mois. Situé en Slavonie orientale, elle a d'abord subi un bombardement intensif, réduisant la ville à l'état de cendre et confinant la population dans les caves sans aide alimentaire. Le 18 novembre, les 1500 combattants croates qui défendaient encore la ville se sont rendus, laissant la population en proie aux exactions des troupes serbes. Des massacres eurent lieu.

Les troupes serbes occupèrent les territoires annexés jusqu'en 1995. Pour enrayer les nouvelles violences provoquées par les nationalistes serbes, le gouvernement croate lance le 1er mai 1995 l'opération « Éclair », qui permit la libération de la Slavonie occidentale en 36 heures, désenclavant tout l'est du pays. Puis, le gouvernement croate lance le 4 août, l'opération « Tempête », qui permis en moins de quatre jours, de reprendre le contrôle de la majeure partie des territoires occupés en 1991. La reprise des territoires annexés par les forces croates entraînèrent une vague de réfugiés serbes vers la Serbie. Le 5 août à midi, Knin, fief depuis août 1990 des séparatistes serbes, est libéré par les forces croates. Néanmoins, la Slavonie orientale (4,5 % du territoire national), située à proximité de la frontière avec la Serbie, demeure quant à elle encore occupée par les serbes à cette date.

Après quatre ans d'exil, les réfugiés croates commencent à rentrer chez eux. Néanmoins, dans les semaines qui suivirent la reconquête, plusieurs dizaines d'exactions meurtrières eurent lieu par les nationalistes croates à l'encontre des quelques Serbes restés sur place et disséminés sur le territoire croate.

En novembre 1995, l'accord de Dayton, est conclu entre Milošević et les présidents croate et bosniaque, mettant un terme à cinq années de guerre. Un autre accord est conclu à Erdut en novembre, prévoyant la réintégration pacifique de la Slavonie orientale à la Croatie, dans un délai d'un an (cf. figure 2). Une mission de paix, l'ATNUSO (Administration transitoire des Nations unies en Slavonie orientale) fut mise en place, mettant ainsi un terme définitif à la guerre en Croatie. En 1998, La Slavonie orientale et Vukovar furent réintégrés pacifiquement, marquant pour la première fois depuis l'indépendance, le recouvrement



Figure 2 : Territoire rétrocédé pacifiquement aux Croates suite à l'occupation UNTAES.
Source: Wikipedia.

effectif de la souveraineté croate sur l'ensemble du territoire national.

Au total, les cinq années de conflit auront causé côté croate 15 583 morts et portés disparus, dont près de 400 enfants, et 37 180 blessés. Les dommages directs et indirects pour l'économie furent évalués à quelque 37 milliards de dollars (environ deux fois le PIB de la Croatie à l'époque). Un certain nombre de réfugiés revinrent dans leurs foyers, et la Serbie et la Croatie se réconcilièrent en partie. Néanmoins, les blessures de la guerre et les verdicts du tribunal pénal international continuent encore aujourd'hui de ternir quelque peu leurs relations.

Depuis la fin des hostilités, ces deux pays sont engagés vers une adhésion européenne. Les territoires situés à proximité de la frontière serbo-croate présentent donc un intérêt particulier dans le contexte d'intégration européenne. Le levier européen, à travers la coopération transfrontalière, sera-t-il suffisamment fort pour assurer l'entente de ces deux peuples, dont leur relation est marquée par une série de confrontations dans l'histoire ? Cette étude doit permettre de dresser une analyse sur la portée réelle du programme européen de coopération frontalière actuellement à l'œuvre dans le contexte sud-balkanique et plus particulièrement dans le cadre des relations croato-serbe. Cette analyse sera développée à partir de l'étude de deux projets frontaliers au niveau de la frontière serbo-croate : « Innovative Cross-border SME Export Network – CB NET » et « Hands across the Border HaB- identity and cultural heritage of the Danube region »

L'analyse du décalage entre les effets observés auprès des bénéficiaires des deux projets étudiés, et les objectifs attendus pour chaque projet doit nous permettre de valider ou d'invalider la problématique de recherche suivante : Les effets observés des projets transfrontaliers, étudiés dans le cadre de cette recherche, sont-ils en cohérence avec les objectifs fixés dans les mesures 1.1 (développement économique et développement des échanges frontaliers) et 1.3 (amélioration des rapports entre les communautés) fixés dans le cadre de la coopération transfrontalière entre la Serbie et la Croatie ?

L'hypothèse de recherche formulée pour cette étude est que les effets observés des projets transfrontaliers ne répondent pas aux objectifs inscrits dans le cadre des mesures 1.1 et 1.3.

Ainsi, le présent rapport s'articulera de la façon suivante : dans un premier temps, nous aborderons l'évolution du rapport politique européen vis-à-vis du territoire frontalier puis l'enjeu de la coopération frontalière entre la Croatie et la Serbie ainsi que le programme de coopération frontalière qui a été mis en place au niveau de la frontière entre ces deux états. Dans une deuxième partie, une description du terrain frontalier sera faite ainsi que la présentation des méthodes de recherche utilisées. Dans une troisième partie, nous analyserons les résultats obtenus à l'issue de l'étude des deux projets frontaliers.

Partie 1

La coopération transfrontalière, un élément structurant du développement régional dans le contexte des Balkans

I. Les territoires frontaliers : territoires de projet

A. Une importance des zones frontalières en Europe

La mise en place d'une politique régionale de la part de l'UE et la division du territoire européen sous forme de NUTS², ont permis de mettre en évidence selon les instances européennes, l'importance des régions frontalières à l'intérieur de l'Europe. Celles-ci représenteraient 15 % du territoire européen et 10 % de sa population (Amilhat-Szary, Fourny, 2006).

B. Un nouveau rapport politique européen vis-à-vis de la frontière étatique entre les Etats membres

L'UE, au travers de sa politique régionale s'est donc intéressée à développer des liens entre les territoires traversés par une frontière, afin de poursuivre l'intégration européenne des populations. Cette amorce a été possible du fait que les frontières entre Etats membres ont perdu leur statut de barrière par la mise en place du marché unique européen³.

Jadis élément de rupture, la frontière est aujourd'hui perçue par les instances européennes comme élément non plus de mise à distance, mais comme élément de rapprochement entre peuples. Les frontières sont donc devenues de véritables supports pour créer un projet de territoire pour les régions traversées par une frontière.

Les frontières entre Etats membres n'ont pas disparu mais elles sont devenues davantage des limites administratives que des fins de territoire. La frontière deviendrait d'après le groupe de recherche interfaces (2008), un « élément médiateur entre deux milieux, une aire où les phénomènes transfrontaliers se diluent dans l'espace pour devenir une zone d'interface ».

La frontière est donc devenue aujourd'hui un levier de développement, utilisée comme élément d'intégration et de diffusion des dynamiques issues du jeu de coopération de part et d'autre de la frontière et valorisant les espaces transfrontaliers.

C. Le territoire transfrontalier : territoire de projet

Selon Leloup et Moyart (2006), l'UE créa au début des années 90, les premiers programmes d'initiative communautaire INTERREG dont le but était de renforcer la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale, en proposant de faire des frontières un véritable atout. La frontière serait pour le territoire transfrontalier, un nœud d'intersection entre les réseaux complexes créés par un rapprochement politique, économique et social des territoires partagés par une frontière. Celui-ci serait alors un « espace structuré et à structurer, doté d'une épaisseur et d'un contenu ». (Carrière, Thibault, 2000)

² Le système NUTS (Nomenclature des Unités Territoriales pour les Statistiques) est utilisé depuis 1988 par l'UE pour lui permettre de faire des comparaisons entre les régions européennes par rapport à leur niveau de développement.

³ Un marché unique s'est mis en place en lien avec l'évolution des institutions européennes, entre l'ensemble des pays membres de l'UE. Avec d'abord l'abandon de l'imposition de droits de douanes dans les échanges commerciaux dans les années 60, la généralisation des échanges s'est développé pour s'achever en 1993 avec la libre circulation des biens, des services, des personnes grâce aux accords de Schengen, et des capitaux.

La proximité politique s'intensifiant, le jeu de coopération doit développer et intensifier les réseaux de par la frontière basée « sur une connaissance des deux systèmes économiques et politiques et (qui) arrivent à en dégager un certain nombre de rentes différentielles » (Leloup, Moyart, 2006 : 40).

De par sa position géographique et les avantages économiques susceptibles d'être dégagés, l'espace transfrontalier peut-être valorisé comme zone-contact qui selon Leloup et Moyart (2006 :41) est constitué par « l'ensemble des relations hors marché reliant les espaces de production et de marché ». L'espace transfrontalier serait considéré comme une très bonne région-contact car elle disposerait d'une « capacité de traduction » que ce soit pour le langage que pour les règles comportementales et sociologiques. Dans le cas serbo-croate, les langues croates et serbes sont extrêmement similaires car elles sont issues de la même famille linguistique. De plus, la zone frontalière serbo-croate a subi l'influence austro-hongroise. Ainsi, le territoire transfrontalier serbo-croate bénéficie de ces atouts, qui pourraient lui permettre d'être une véritable zone de contact entre la Serbie et la Croatie.

Les limites du territoire transfrontalier définiraient « le lieu d'intersection de réseaux, de stratégies et d'interdépendances entre partenaires reliés entre eux, le lieu de production, de négociation, de partage d'un devenir commun » (Leloup, Moyart, 2006 : 48). Le territoire frontalier devient un « lieu où s'expriment les complémentarités » (Groupe de recherche interfaces, 2008) et qui formerait « une sorte d'entre d'eux où l'on voit émerger des cultures et des pratiques locales spécifiques ». (Arbaret-Schultz et al, 2004)

Ainsi, les territoires transfrontaliers sont « réinsérés dans des processus de construction novateurs » (Amilhat-Szary, Fourny, 2006 : 8), où les liens créés sur ce territoire sont source de nouvelles possibilités concernant la gouvernance ou bien le développement d'un nouveau rapport à l'autre et à sa propre identité. Le territoire transfrontalier serbo-croate pourrait devenir le territoire qui permet aux Serbes et au Croates d'apprendre de nouveau à vivre ensemble, et à tisser une histoire de nouveau commune. Selon Amilhat-Szary et Fourny (2006), l'Europe transforme les espaces frontaliers en centre de fabrication d'identité territoriale nouvelle.

II. Les Balkans⁴ : vers une intégration à l'UE

A. Autrefois en guerre, aujourd'hui les peuples des Balkans rêvent d'être « européens »

Suite à la pacification des échanges au lendemain des conflits yougoslaves des années 90, l'ensemble de ces pays sont promis à un avenir européen à terme. L'Europe est aujourd'hui majoritairement perçue dans les Balkans comme « opting-out » (Rupnik, 2007) ; c'est-à-dire que l'adhésion européenne est un moyen de se libérer du bloc balkanique, malgré la crise actuelle que traverse l'Europe.

⁴ Les Balkans désignent ici plus précisément les états issus de la dissolution du bloc-yougoslave (Slovénie, Croatie, Serbie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Macédoine et le Kosovo (qui a déclaré son indépendance en 2003 mais qui n'est toujours pas reconnu par toute la Communauté Internationale).

B. L'adhésion européenne des Balkans : véritable enjeu pour l'UE

Depuis la fin des conflits, l'UE est devenue un acteur international incontournable dans la région des Balkans (Blondel, 2012), s'engageant dans la reconstruction et le développement de cette région.

L'intervention européenne dans les Balkans semble être nécessaire pour l'UE au niveau international et européen. En effet, en empêchant de nouveaux conflits de se produire dans la région des Balkans, l'UE prouve, sur la scène internationale, sa capacité de puissance d'intervention et de résolution de conflit, sur sa proche périphérie (Rupnik, 2007). Au niveau européen, les Balkans sont un enjeu de sécurité pour l'UE. Il s'agit, par l'adhésion progressive à l'UE, d'éviter de créer une barrière trop franche en Europe entre les Etats membres de l'UE et les autres et également d'éviter l'émergence d'un nouveau conflit en Europe qui prendrait sa source dans les Balkans (cette région a souvent été une zone où la rivalité des grandes puissances européennes s'est affichée) (Rupnik, 2007).

Depuis 2000, l'UE a proposé à chacun des Etats balkaniques une perspective européenne individualisée dans le cadre des Accords de stabilisation et d'association, prémice à une future candidature d'adhésion (Blondel, 2012). L'UE agit donc au niveau régional (soutien au développement régional) et bilatéralement, en prenant acte des niveaux de développement de chaque pays balkanique et les poussant chacun à atteindre les conditions d'adhésion (Blondel, 2012). Ainsi, l'ensemble de ces Etats a commencé à mener des réformes économiques et institutionnelles plus ou moins abouties pour répondre aux critères d'adhésion établis par l'UE.

La candidature de la Croatie a été validée en Décembre 2011 et elle deviendra ainsi le 28ème pays membre de l'UE en Juillet 2013. La Serbie a déposé son dossier de candidature en décembre 2009 et bénéficie depuis mars 2012 du statut de candidat officiel à l'intégration européenne (Commission Européenne, 2011).

C. L'interdépendance économique et le développement régional, comme solution prônée par l'UE pour éviter de nouveaux conflits dans les Balkans

La Commission Européenne a mis en place à partir de 2007 une réforme sur la politique européenne de préadhésion. Depuis cette date, l'instrument d'aide de préadhésion (IPA) remplace l'ensemble des anciens instruments financiers pour les états candidats potentiels à l'entrée dans l'UE. L'IPA permettrait aux états candidats de se préparer à la gestion future d'autres fonds financiers européens mais aussi dans un souci de cohésion régionale entre Etats. Selon le règlement (CE) No 1085/2006 du Conseil Européen du 17 juillet 2006, l'IPA « constitue un des instruments généraux destinés à soutenir directement les politiques européennes en matière d'aide extérieure » (Commission Européenne, Direction de la Politique Régionale). L'IPA comporte 5 volets :

- l'aide à la transition et le renforcement des institutions;
- la coopération transfrontalière;
- le développement régional touchant les transports, l'environnement et le développement économique;
- le renforcement du capital humain et la lutte contre l'exclusion;

- le développement rural.

Depuis 2007, la politique européenne de préadhésion pour les Etats balkaniques a été recentrée autour de deux volets principaux (aide à la transition et le renforcement des institutions et la coopération transfrontalière). Ces deux volets concernent l'ensemble des états balkaniques. Les trois autres volets concernent les états balkaniques bénéficiant du statut de candidat officiel (la Croatie et la Macédoine). Ainsi, l'UE a positionné la coopération frontalière au centre du processus de pré-adhésion (Blondel, 2012), et l'ensemble des Etats d'ex-Yougoslavie ont ainsi mis en place un programme de coopération transfrontalière entre eux, exception faite à ce jour de la Serbie et du Kosovo.

L'objectif inscrit dans le volet II du programme IPA est de « promouvoir les relations de bon voisinage, de favoriser la stabilité, la sécurité et la prospérité, dans l'intérêt mutuel de tous les pays concernés, et d'encourager leur développement harmonieux, équilibré et durable » (Règlement CE No 1085/2006). De même, ce programme doit veiller à renforcer les compétences des institutions locales, régionales et nationales dans leur préparation future au programme de coopération transfrontalière au travers des fonds structurels donnés par l'UE.

Il semblerait donc que la coopération régionale, au travers de la coopération frontalière, soit un élément stratégique essentiel qui doit permettre l'intégration progressive des états balkaniques à l'UE. L'importance accordée à la coopération régionale a été réaffirmée dans de nombreux documents de la Commission et du Conseil, dont les plus récents sont la stratégie d'élargissement 2009-2010 et les conclusions du Conseil «Affaires générales» de décembre 2009, estimant que le développement économique des Balkans ne peut se faire qu'avec la coopération régionale (Commission Européenne, 2011).

En engageant les Etats balkaniques à coopérer entre eux notamment lors de stratégies de développement transfrontalier, la coopération régionale pourrait se mettre en place selon l'UE. Ainsi, celle-ci vise à désamorcer de nouveaux conflits dans cette zone en développant son propre modèle de développement dans cette région. En effet, l'UE se serait construite sur l'idée d'une « communauté de sécurité fondée sur une interdépendance économique et institutionnelle », appelé la « pax europea » (Rupnik, 2007), et compte développer la région des Balkans selon ce modèle.

Néanmoins, une contradiction semble pourtant se dessiner, selon Rupnik (2007), concernant l'impact véritable de cette stratégie dans le contexte balkanique. Selon lui, le fait que l'Europe travaille bilatéralement avec chacun des Etats en parallèle d'une action régionale, décrédibiliserait la coopération régionale. En effet, les Etats balkaniques percevraient celle-ci comme un simple moyen pour eux d'arriver à une adhésion européenne et ne développeraient pas forcément une réelle bonne coopération régionale avec ses voisins.

Nous nous intéresserons par la suite au programme spécifique de coopération transfrontalière mis en place entre la Croatie et la Serbie dans le cadre du programme IPA (volet II), pour la période 2007-2013. Puisque les relations serbo-croates ont marqué les événements post-yougoslaves, l'étude du programme de coopération transfrontalière entre ces deux Etats doit nous permettre de confirmer ou non l'hypothèse précédente, émise par Rupnik (2007).

III. Un programme de coopération transfrontalière IPA entre la Serbie et la Croatie qui répond aux enjeux européens

A. Une zone d'action qui regroupe des territoires croates et serbes



Figure 3: Territoire concerné par le programme de coopération frontalière IPA. Source: IPA. Réalisation Thomas Vinette.



Figure 4: Localisation du territoire d'étude. Source: IPA. Réalisation: Thomas Vinette

Les financements européens pour le programme de coopération transfrontalière IPA s'effectuent à l'échelle des NUTS 3 (échelon administratif européen) qui correspond dans le système administratif croate aux comitats et en Serbie aux districts.

Le territoire couvert par ce programme concerne à la fois l'Est de la Slavonie en Croatie, et côté Serbe, l'Ouest de la Voïvodine (cf. figures 3 et 4). Ce territoire comprend 6 régions éligibles (deux comitats croates et quatre districts serbes) et 3 régions adjacentes (deux comitats croates et un district serbe). Les régions éligibles correspondent aux comitats et districts qui sont directement affectés par le programme de coopération frontalière IPA. Les projets de coopération frontalière mis en place dans le cadre de ce programme et situés sur ces régions bénéficieront d'un soutien financier complet de la part de l'UE. Pour les régions adjacentes, les projets mis en œuvre sur ces territoires ne seront qu'en partie soutenus financièrement (Programme IPA, 2009). Ces territoires ont été inclus au programme de coopération transfrontalière IPA car elles bénéficient selon le programme de coopération IPA d'une similarité en termes démographiques, économiques et géographiques avec les régions éligibles. Une description plus approfondie du territoire se trouve en partie 2.

Le territoire concerné par le programme de coopération transfrontalière couvrirait une surface d'environ 18 300 km², dont sa partie croate correspondrait à 11,7 % du territoire national croate et sa partie serbe à 13,2 % (Atelier DA 5, 2011).

Suite au recensement en 2010 en Serbie et en 2011 en Croatie, le territoire concerné par le programme IPA comprendrait au total environ 2 million d'habitants. Ce chiffre comprendrait respectivement environ 721 600 habitants vivant sur les territoires croates concernés par le programme (soit 16 % de la population nationale croate d'après le recensement de 2011), et environ 1 293 600 habitants vivant sur les territoires serbes concernés par le programme (soit 18 % de la population nationale serbe au dernier recensement de 2010).

B. Un programme mis en place conjointement par les leaders croates et serbes

La mise en place du programme de coopération frontalière IPA a commencé le 16 Janvier 2007 et a été possible grâce à la réunion d'instances croates et serbes, en charge d'implanter le volet II du programme IPA ; les porteurs du programme (cf. figure 2). Cette réunion s'est tenue entre :

- les représentants du Ministère croate des affaires maritimes, du transport, du tourisme et du développement,
- le Ministère serbe des Relations Internationales intégré depuis Mai 2007 au Ministère des Finances,
- le Bureau central croate pour le développement et la gestion des fonds européens.

Lors de cette réunion, l'ensemble des acteurs semblent avoir réussi à définir un programme en commun et une procédure unique, en créant un Comité de Programmation et un Comité de Réalisation, regroupant des représentants des deux pays dans chaque instance et en charge d'élaborer le programme, sous la responsabilité des décideurs serbes et croates. Il semble donc que pour l'ensemble de l'élaboration du programme, une mise en œuvre commune eut lieu.

Le Comité de Programmation est l'instance de décision du programme de coopération frontalière IPA, constitué des représentants des instances nationales des deux pays en charge de la mise en place du volet II du programme IPA ainsi que des représentants des régions éligibles au programme. (Programme IPA, 2007).

Le Comité de réalisation est l'organe chargé de mettre en œuvre techniquement le programme de coopération frontalière IPA. Il est composé de représentants des institutions nationales en charge du volet II du programme IPA et des représentants régionaux dont le rôle est de vérifier la véracité des données statistiques régionales et les analyses proposées (Programme IPA, 2007).

Le montage du programme de coopération frontalière IPA aurait duré un an (cf. figure 5) ; la Commission Européenne ayant adopté le programme définitif le 20 Décembre 2007. Ce programme a été prévu pour la période 2007-2013.

Date	Réunion	Objet de la réunion
16/01/2007	Représentants des instances nationales serbe et croate en charge d'implanter le volet II du programme IPA (Porteurs du programme)	Accord sur le planning d'élaboration du programme, Définition du rôle de chaque institution pendant le programme
14/02/2007	Comité de Programmation (en charge réalisation programme)	Adoption des règles de procédures, création du Comité de réalisation et validation des mandats pour les deux instances
14/02/2007	Comité de réalisation (en charge des études techniques)	Elaboration des procédures d'analyse des données statistiques
16/03/2007	Consultation des partenaires privés et publics	Recueil de leur avis
Mars-Mai	Comité de Programmation et de réalisation	Elaboration du programme et de sa mise en œuvre
25/05/12	Comité de Programmation	Validation du programme
27/10/2007	Représentants des instances nationales en charge d'implanter le volet II du programme IPA	Validation du programme révisé
20/11/2007	Commission Européenne	Validation du programme révisé

Figure 5: Planning du montage du programme IPA. Source: IPA. Réalisation Thomas Vinette.

C. Des objectifs qui s'inscrivent dans la lignée de ceux établis par l'UE

Le programme de coopération frontalière IPA entre la Croatie et la Serbie reprend les objectifs inscrits dans le volet II du programme IPA (Programme IPA, 2007) : développement régional de la région frontalière, bonne relation entre les deux pays et renforcement des compétences des acteurs locaux, régionaux et nationaux (Règlement CE No 1085/2006).

D'après le programme établi, afin de répondre aux enjeux du volet II du programme IPA, l'élaboration d'une véritable stratégie de coopération frontalière sera mise en place, à travers la réalisation de deux priorités divisées en 5 mesures au total (cf. figure 6). Nous nous focaliserons sur les mesures 1.1 et 1.3, puisque celles-ci seront étudiées dans le cadre de cette étude. Ces deux mesures sont essentielles à la réalisation d'une bonne coopération transfrontalière, en réponse à la situation économique et sociale du territoire transfrontalier (cf. partie 2)

Priorité 1	Développement socio-économique durable	Mise en place d'une coopération transfrontalière intense et durable
Mesure 1.1	Développement économique	
Mesure 1.2	Protection environnementale	
Mesure 1.3	Rencontre interethnique	
Priorité 2	Assistance technique	
Mesure 2.1	Administration du programme et mise en œuvre	
Mesure 2.2	Programmation d'information, de publicité et évaluation	

Figure 6: Priorités et mesures établis dans le cadre du programme de coopération transfrontalière.
Source : Programme IPA. Traduction Thomas Vinette.

a. Mesure 1.1: Le Développement économique

Inscrite dans le programme, cette mesure doit renforcer des deux côtés de la frontière la compétitivité, stimuler l'activité entrepreneuriale et développer le potentiel de la main-d'œuvre. Cette mesure doit permettre également la diversification économique sur le territoire en développant l'activité touristique grâce à une meilleure promotion des produits et de la culture des terroirs. L'essor de l'activité touristique devrait davantage profiter aux secteurs ruraux où les taux de chômage sont les plus forts.

De plus, cette mesure devrait d'après le programme, augmenter les liens économiques de part et d'autre de la frontière en tentant de faire du territoire transfrontalier, une véritable région économique. Le développement d'entreprises communes de services et la coopération entre les centres de recherche et les universités seraient encouragés. Ainsi, l'ensemble de ces actions améliorerait l'image du territoire frontalier et sa capacité d'attraction auprès des investisseurs et des touristes.

La mise en place d'une mesure de développement économique est nécessaire sur le territoire transfrontalier serbo-croate. En effet, celui-ci est marqué par une certaine crise économique (cf.

partie 2 : description du terrain d'étude) et a besoin de se développer compte-tenu de l'intégration progressive de ces deux pays à l'économie de marché actuelle. Les objectifs visés par cette mesure (stimulation des potentiels du territoire, essor touristique notamment en milieu rural et augmentation des échanges au niveau de la frontière), sont en cohérence avec les problèmes économiques majeurs du territoire (cf. partie 2 : description du terrain d'étude). L'objectif concernant l'augmentation des échanges au niveau de la frontière pourrait permettre l'établissement de liens plus étroits, permettant de créer un véritable territoire transfrontalier.

b. Mesure 1.3: rencontres interethniques

L'objectif de cette mesure est selon le programme, d'assurer une bonne entente de voisinage entre les Croates et les Serbes sur le territoire transfrontalier. Cette mesure doit développer des liens étroits et la coopération entre les différentes communautés locales et les organisations civiles des deux pays, afin d'établir une base saine pour le développement économique et sociale des deux côtés de la frontière. Le rapprochement des différents partis devrait notamment soutenir les femmes et les personnes marginalisées comme les jeunes chômeurs et les personnes handicapées, la démocratie locale et le développement de la société civile.

Il est évident que compte-tenu des conflits récents qui ont opposé les communautés croates et serbes au cours des années 90 (cf. introduction), la mise en place d'un territoire transfrontalier à la frontière serbo-croate, ne pouvait se faire sans développer les liens culturels et affectifs entre les deux communautés. En effet, le territoire transfrontalier et les relations entre les communautés qui y vivent, sont encore marqués par les anciens conflits (cf. partie 2 : présentation du terrain d'étude). Cette mesure, en encourageant le dépassement des clivages actuels et laissant la possibilité aux communautés de reconstituer et de développer une histoire commune, œuvre vers une pleine participation des populations au processus de construction du territoire transfrontalier serbo-croate.

D. Une mise en œuvre permettant d'impliquer les acteurs locaux

La mise en œuvre du programme de coopération transfrontalière fonctionne principalement sur l'octroi de subventions pour des projets, issu d'appels à projets couvrant les deux côtés de la frontière (Programme IPA, 2007). Au cours de la réalisation du programme, trois appels à projet devront être mis en place selon Mr Ležaić, Conseiller pour le développement régional et la coopération frontalière au Ministère du Développement régional et des fonds Européens à Zagreb. Le premier appel à projets s'est déroulé pour la période 2007-2009 et le deuxième appel, pour la période 2009-2011 vient de se clôturer.

Pour chaque appel à projet, un certain nombre de projets sont sélectionnés, après examen par un Comité de pilotage commun. Désigné par le Comité de Programmation, le Comité de pilotage commun évalue les projets, en leur donnant une note finale, selon les critères énoncés par l'UE et classe les projets. Sur cette base, le Comité de Programmation choisit les projets qui seront financés et mis en œuvre côté croate par l'Agence Régional de Développement et par la Délégation de l'Union européenne en Serbie (Programme IPA, 2007).

La procédure de sélection dure un an selon une procédure précise en 4 étapes, mise en place dans la cadre du programme de coopération frontalière :

- Vérification administrative : vérification du respect de l'envoi du dossier avant la date butoir et du respect des règles établies pour la réalisation du dossier,
- Evaluation de la pertinence du projet, de son efficacité, de sa viabilité et de sa durabilité à partir d'un résumé de l'action entreprise dans le cadre du projet,
- Evaluation du dossier comprenant le rapport financier et les capacités des organisateurs,
- Vérification de l'éligibilité des organisateurs des projets à participer au programme.

L'ensemble des projets soumis à examen doit être monté par deux partenaires permettant de répondre à un ratio de 50/50; l'un croate et l'autre serbe. Ces partenaires devront théoriquement coopérer de la façon suivante, pour chaque projet mis en œuvre : développement commun, mise en œuvre commune, mise en relation du personnel et pour le financement. (Programme IPA, 2007).

A l'issu du 1^{er} appel à projet qui s'est tenu du 17 juillet au 16 octobre 2009, 11 projets ont pu obtenir des financements de la part de l'UE sur les 110 projets soumis à examen. Il semble qu'il aurait été préférable pour ceux qui ont déposé un projet, d'avoir une expérience de travail en commun avec un partenaire de l'autre côté de la frontière. Pour les deux projets transfrontaliers que nous allons analyser dans cette étude (décrit ci-dessous), les deux leaders de chaque projet travaillaient ensemble depuis longtemps avant de déposer un projet en commun lors du 1^{er} appel à projets.

Pour chaque projet, deux contrats sont émis pour chacun des leaders. En effet, chacun d'eux reçoit un certain montant du budget accordé pour chaque projet, et est responsable de sa mise en œuvre sur les territoires de son pays concernés par le programme de coopération frontalière (Programme IPA, 2007).

IV. Les projets sélectionnés pour l'analyse

Notre analyse se portera sur deux projets précis retenus parmi les 11 projets financés à savoir : « Innovative Cross-border SME Export Network – CB NET » et « Hands accross the Border HaB- identity and cultural heritage of the Danube region ». Les deux projets étudiés (CB NET et HaB) doivent permettre de tester les objectifs clés du programme à savoir le développement économique de la région et l'amélioration des rapports entre les deux pays suite au conflit des années 90 qui ont marqué ce territoire. Aucun projet lié à la protection environnementale n'a pu être étudié du fait d'une certaine limite de temps imposé à la réalisation de ce mémoire.

A. Le projet CB NET (Mesure 1.1 : Développement économique)

Ce projet a été mis en place dans le cadre de la mesure 1.1 (cf. figure 7). D'après le rapport du montage du projet (2009), le projet devrait participer au développement économique durable de la région frontalière grâce à l'utilisation de ses potentiels économiques.

Priorité 1	Développement socio-économique durable
Mesure 1.1	Développement économique
Mesure 1.2	Protection environnementale
Mesure 1.3	Rencontre des peuples
Priorité 2	Assistance technique
Mesure 2.1	Administration du programme et mise en œuvre
Mesure 2.2	Programmation d'information, de publicité et évaluation

Figure 7: Priorités et mesures établies dans le cadre du programme de coopération transfrontalière.
Source: IPA 2007-2013. Traduction: Thomas Vinette.

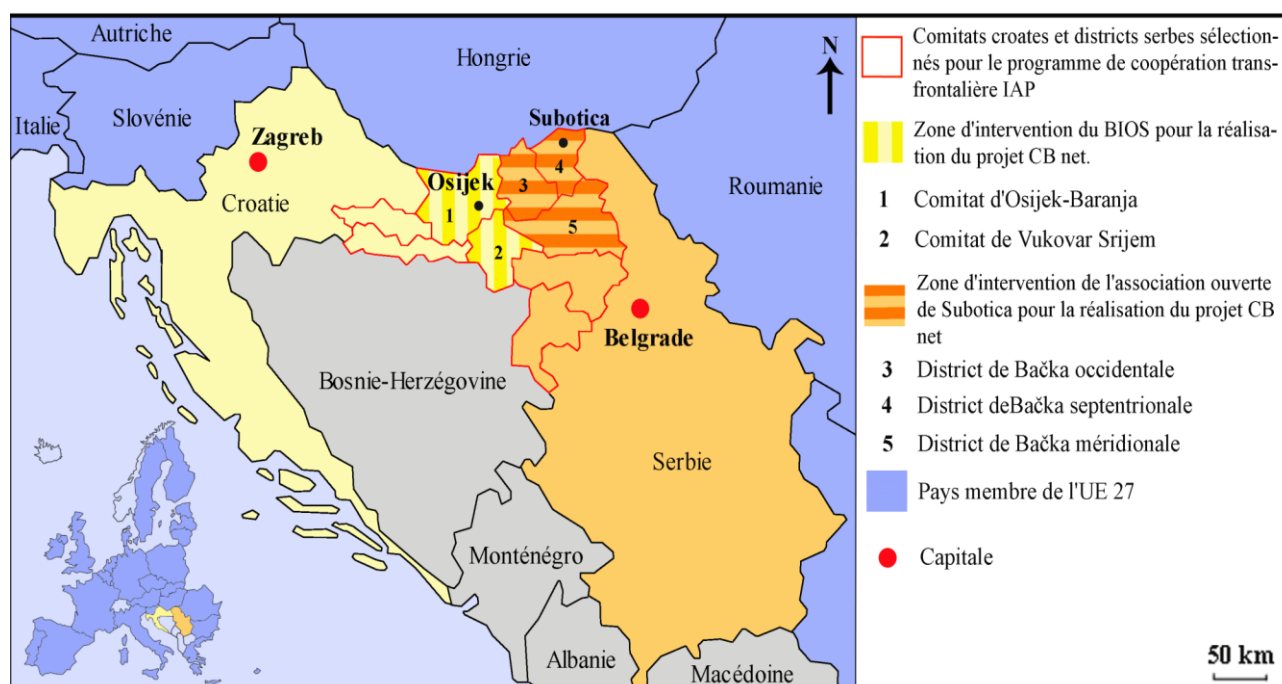


Figure 8: Zone géographique d'implantation du projet CB NET. Réalisation: Thomas Vinette.

L'implantation du projet s'est faite selon le leader croate, sur les territoires sur lesquels travaillent les deux leaders du projet CB NET : les comitats de d'Osijek-Baranja et Vukovar-Srijem pour le leader croate, et les districts de Bačka occidentale, méridionale et septentrionale pour le

leader serbe (cf. figure 8). Ces territoires sont toutes des régions éligibles ; ainsi le financement complet du projet est assuré par le programme de coopération transfrontalière.

L'objectif spécifique du projet est d'augmenter la coopération entre les PME locales, de mettre en place un marché frontalier et d'améliorer la compétitivité et les exportations des PME locales par des séminaires spécifiques à leurs besoins et sur l'usage des moyens de communication moderne sur Internet (site Internet, réseaux sociaux...) (Projet CB NET, 2009).

Ainsi, le projet viserait tout d'abord à fournir auprès des entrepreneurs serbes et croates un apprentissage en commun concernant les modalités liées à l'exportation (les procédures, les stratégies de marketing...) et sur le développement de leur activité par l'innovation de leur produits, dans le but d'augmenter leurs connaissances et leur permettre d'améliorer leurs productions (Projet CB NET, 2009).

Le projet viserait ensuite à créer un réseau d'entrepreneurs installés dans la région frontalière grâce à la mise en place d'une plate-forme numérique commune sur lequel ils peuvent vendre leurs services ou leurs produits. Cette plate-forme numérique devrait leur permettre d'augmenter leur visibilité et leur compétitivité sur le marché et ainsi augmenter leur vente, et par la suite employer de nouvelles personnes (Projet CB NET, 2009).

De plus, cette plate-forme devrait leur permettre d'améliorer sur le long terme l'efficacité de leur organisation au sein de leur entreprise et ainsi leur permettre d'être plus compétitif sur le marché local et sur les marchés liés à l'exportation (Projet CB NET, 2009).

B. Le projet HaB : (Mesure 1.3 : rencontres interethniques)

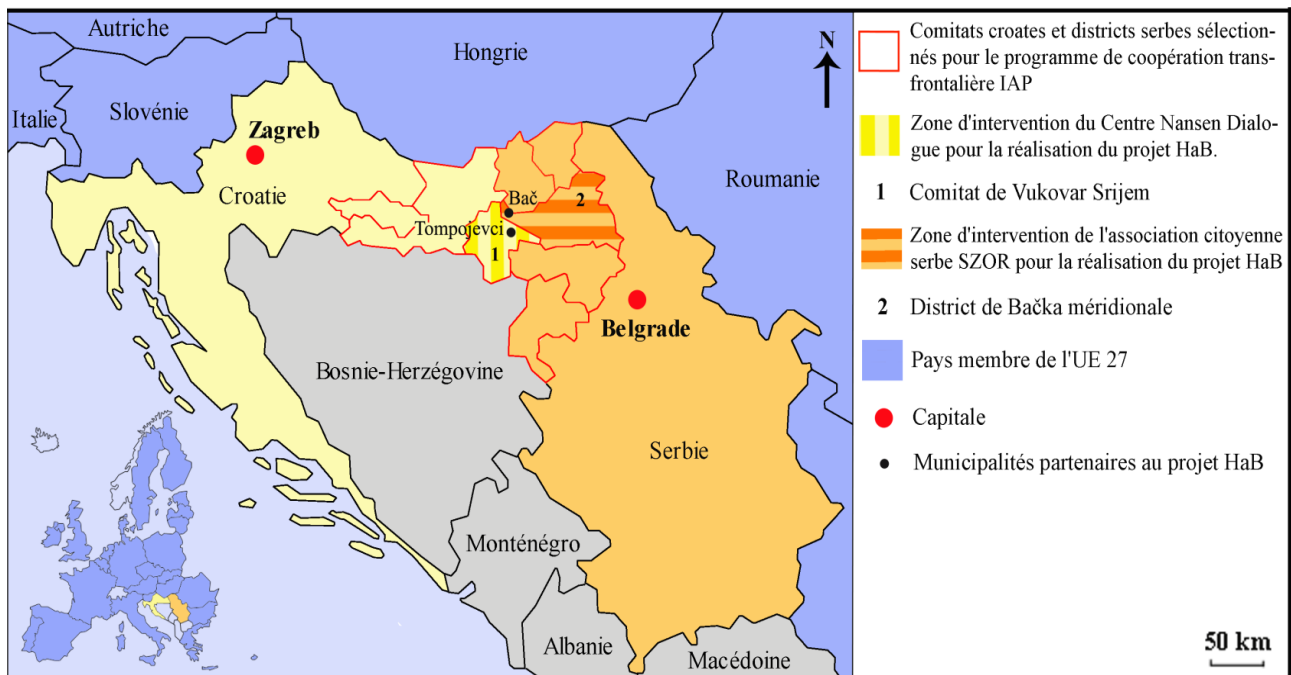
Priorité 1	Développement socio-économique durable
Mesure 1.1	Développement économique
Mesure 1.2	Protection environnementale
Mesure 1.3	Rencontre des peuples
Priorité 2	Assistance technique
Mesure 2.1	Administration du programme et mise en œuvre
Mesure 2.2	Programmation d'information, de publicité et évaluation

Figure 9 : Priorités et mesures établies dans le cadre du programme de coopération transfrontalière.
Source: IPA 2007-2013. Traduction: Thomas Vinette.

Ce projet a été mis en place dans le cadre de la mesure 1.3 (cf. figure 9). L'implantation du projet s'est fait sur le comitat de Vukovar-Srijem en lien avec la municipalité de Tompojevci, et sur le district de Bačka méridionale avec la municipalité de Bač (cf. figure 10). Il s'agit de deux régions

éligibles ; ainsi le financement complet du projet est assuré par le programme de coopération transfrontalière.

D'après le leader croate du projet, le choix s'est porté sur ce territoire et ces deux municipalités, car ils avaient des liens avec les autorités locales de ces municipalités. De plus, ce territoire a été choisi car il fut marqué par l'évolution des rapports ethniques entre croate et serbe.



D'après le rapport du montage du projet (2009), le projet devrait permettre l'établissement d'un dialogue et une coopération frontalière entre les jeunes des deux communautés principales du territoire frontalier : serbe et croate, afin de rétablir de bonnes relations suite au conflit des années 90 et renforcer le processus de démocratisation qui a lieu dans les deux pays actuellement en voie à l'intégration européenne. Les objectifs spécifiques du projet sont, d'après le dossier du montage du projet (2009) :

- renforcer les compétences interculturelles et les valeurs communes entre les jeunes croates et serbes à propos de leur identité (personnelle, ethnique, religieuse, genre...), dans le but de réaliser des partenariats liés à l'intégration européenne et au développement régional,
- améliorer le niveau de coopération entre les jeunes et leurs communautés par la création et la mise en œuvre d'événements culturels dans toute la région comme base pour son développement social,

- créer un engouement positif pour la promotion de la diversité et des similitudes culturelles entre les communautés vivant dans la région frontalière comme atout et richesse de cette région.

La principale activité du projet consiste en la réalisation d'une exposition itinérante appelée « l'histoire de ma famille et l'histoire de ma région » ("My family's history and history of the region") qui a eu lieu dans différentes villes croates et serbes. Cette exposition fut réalisée par un groupe de jeunes adultes croates et serbes habitant sur les territoires marqués par le conflit serbo-croate des années 90 et concernait par le programme de coopération transfrontalière IPA.

Cette exposition contenait un nombre important d'éléments de leur famille respective et de l'endroit où ils habitent représentant l'histoire des communautés vivant le long des rives du Danube.

L'ensemble des éléments présentés lors des expositions provenant des recherches personnelles entreprises par chacun des jeunes participants au projet.

V. Emergence de la problématique et de l'hypothèse de recherche

L'évolution du rôle attribué et de la représentation donnée à la frontière en Europe, ainsi que l'avènement d'une union plus étroite entre les Etats européens, ont permis la définition d'une politique et d'un projet de territoire pour les territoires frontaliers européens, comme véritable territoire de projet : la région transfrontalière.

Afin d'assurer une sécurité dans la région des Balkans, l'UE veut utiliser les territoires frontaliers de cette région pour réaliser son objectif, dans le cadre de l'intégration des pays balkaniques à l'UE. L'implantation de régions transfrontalières dans cette région doit, selon l'UE permettre un développement régional et une interdépendance économique, permettant de sécuriser cette région des nouveaux conflits possibles entre les peuples qui y habitent.

L'UE a placé la coopération transfrontalière comme élément non négociable à l'entrée dans l'UE pour les pays balkaniques. Ainsi, il est question aujourd'hui de savoir si les états balkaniques sont suffisamment matures pour développer une coopération régionale intense et durable, ou bien s'ils perçoivent cela comme juste un moyen d'intégrer l'UE, au risque de voir de nouveaux conflits réapparaître.

L'analyse du décalage entre les effets observés auprès des bénéficiaires des deux projets étudiés, et les objectifs attendus pour chaque projet doit nous permettre de valider ou d'invalider la problématique de recherche suivante : Les effets observés des projets transfrontaliers, étudiés dans le cadre de cette recherche, sont-ils en cohérence avec les objectifs fixés dans les mesures 1.1 (développement économique et développement des échanges frontaliers) et 1.3 (amélioration des rapports entre les communautés) fixés dans le cadre de la coopération transfrontalière entre la Serbie et la Croatie?

L'hypothèse de recherche formulée pour cette étude est que les effets observés des projets transfrontaliers ne répondent pas aux objectifs inscrits dans le cadre des mesures 1.1 et 1.3.

Afin de déterminer les éléments en causes, dont ceux spécifiques au contexte frontalier serbo-croate, et d'interroger le processus de projet, nous analyserons les deux projets étudiés à partir d'un même modèle de projet théorique (cf. figure 11) : le projet du Jardin des deux-rives à la frontière franco-allemande entre Kehl et Strasbourg, développé dans le PFE d'Alisson Lebras (2010). Ce modèle type de projet est constitué en 4 étapes principales différentes :

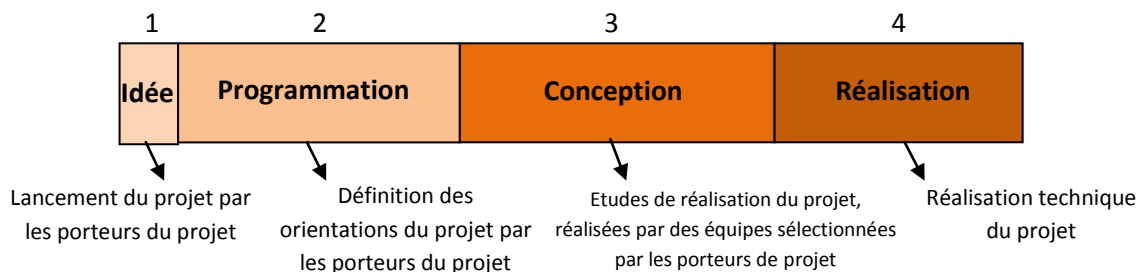


Figure 11 : Modèle de projet transfrontalier théorique. Source : Alison Lebras. Réalisation : Thomas Vinette.

Partie 2

Terrain d'étude et méthodologie de recherche

I. Présentation du terrain d'étude

A. Un territoire encore fortement marqué par les conflits serbo-croate des années 90

L'ensemble du territoire concerné par le programme de coopération transfrontalière IPA est aujourd'hui encore fortement marqué, particulièrement la partie croate du territoire, par les conséquences des conflits qui ont opposé les Croates et les Serbes pendant les années 90.

Depuis 1998, à la fin de la rétrocession pacifique sous mandat de l'ONU, les opérations de déminage ont commencé organisées par l'état croate. Aujourd'hui encore, les mines issues des conflits serbo-croates restent un problème important pour la Croatie qui n'a pas les fonds nécessaires pour nettoyer tout le territoire national⁵ (cf. figure 12). Le déminage n'étant toujours pas terminé (Courrier des Balkans, 2006), de nouvelles personnes en sont encore victimes aujourd'hui.

Les villes portent encore aujourd'hui les traces des affrontements qui ont eu lieu lors des conflits. La ville de Vukovar située au bord du Danube à proximité immédiate de la Serbie avait été complètement détruite au début du conflit en 1991 par les bombardements et l'avancement des forces militaires yougoslaves sous les ordres des dirigeants serbes. Aujourd'hui en pleine reconstruction, la ville porte encore des stigmates de la guerre notamment son château d'eau dont les autorités locales ont souhaité la conservation afin de rappeler les souffrances subies pendant les conflits (cf. figures 13 et 14). De même, dans de nombreuses autres villes croates comme à Osijek, des traces d'impacts de balles ou de mortier sont encore visibles sur les bâtiments et dans les rues de nos jours (cf. figure 15).



Figure 12: Localisation des zones encore minées. Source: Ministère des affaires étrangères et européennes (2011).



Figure 13: le centre de Vukovar encore marqué par les destructions malgré les reconstructions progressives. Photographie : Marion Geneste.

⁵ En 2006, il restait encore 1147 kilomètres carrés du territoire national encore infestés de mines dont une grande partie était située en Slavonie notamment dans le parc naturel à la frontière Kopački Rit et également à certains endroits du Danube (Courrier des Balkans, 2006).



Figure 14: le château d'eau de Vukovar, véritable marqueur de territoire. Source: Internet.



Figure 15: des bâtiments marqués par les anciens conflits.
Photographie : Marion Geneste.

Aujourd'hui, des réfugiés des conflits des années 90 logent encore dans des centres collectifs, qui sont donc devenus leur véritable logement. Ce phénomène a lieu des deux côtés de la frontière. La Voïvodine a été la destination de la plupart des réfugiés serbes ayant fui les conflits en Croatie pendant les années 1990. En 1996, quelques 350 000 réfugiés, originaires des territoires croates repris à la suite lors des opérations « éclair » et « tempête » de 1995 notamment, étaient enregistrés comme vivant en Voïvodine selon des sources officielles locales. En 2001, il en restait 200 000 (Courrier des Balkans, 2005). Une minorité d'entre eux est retournée en Croatie, la majorité s'est intégrée et d'autres sont partis à l'étranger. L'intégration des réfugiés semble toujours un souci actuel notamment en Voïvodine : « les relations entre les nouveaux venus et les communautés locales sont loin d'être faciles. Il existe une certaine méfiance de part et d'autre et nombre de réfugiés se plaignent de l'attitude de l'État et des habitants à leur endroit ». (Stéphane Surprenant, Courrier des Balkans, 2005).

B. Des relations interethniques entre serbes et croates encore difficiles

Suite au conflit serbo-croate des années 90, le territoire concerné par la coopération transfrontalière IPA est aujourd'hui un espace marqué socialement par des tensions entre les différentes communautés.

En effet, le ressentiment nationaliste est encore extrêmement fort dans ces régions. Par exemple, lors de la dernière élection législative croate en décembre 2011, l'Assemblée démocratique croate de Slavonie et Baranja (Hrvatski Demokratski Sabor Slavonije i Baranje - HDSSB), parti nationaliste populiste et régionaliste a obtenu respectivement aux deux circonscriptions de Slavonie 21 % et 12 % des voix, se positionnant comme 3ème force politique dans cette région, emportant ainsi 6 sièges de député au Parlement croate (Izbori, 2011). Le HDSSB, actif uniquement en Slavonie, véhicule toujours un discours nationaliste. Son électorat principalement rural y adhère encore fortement selon une croate rencontrée à Osijek.

D'après des jeunes lycéens rencontrés à Vukovar, les jeunes serbes et croates sont aujourd'hui dans des classes séparées de la crèche jusqu'au lycée dans cette ville. Ayant terriblement souffert des conflits avec les serbes dans les années 90, les tensions sont encore vives et sont attisées par le fait que les deux pays ne valorisent pas une histoire commune similaire. De même, les jeunes

lycéens ont également expliqué qu'il existe toujours à Vukovar des bars et des magasins uniquement pour les serbes et d'autres pour les croates (Courrier des Balkans, 2002).

Historiquement, la région frontalière possédait une diversité ethnique particulièrement en Voïvodine. Mais aujourd'hui, ce territoire est marqué par un phénomène d'homogénéisation ethnique des deux côtés de la frontière, lié à la formation d'état-nation et aux migrations des deux côtés de la frontière.

D'après le recensement croate de 2001, 35 % des serbes habitants en Croatie se situaient sur les comitats croates du territoire frontalier, principalement dans le comitat de Vukovar-Srijem avec 15,45 % de la population totale. La communauté serbe est la principale minorité en Croatie et sur la partie croate du territoire frontalier (Site Internet du Bureau des statistiques croate). La majeure partie de la population croate en Serbie habite en Voïvodine (80 % de la population croate totale) selon le recensement serbe de 2002. Les croates représenteraient 8 % de la population en Voïvodine en 2002 (Office des statistiques serbe, 2012).

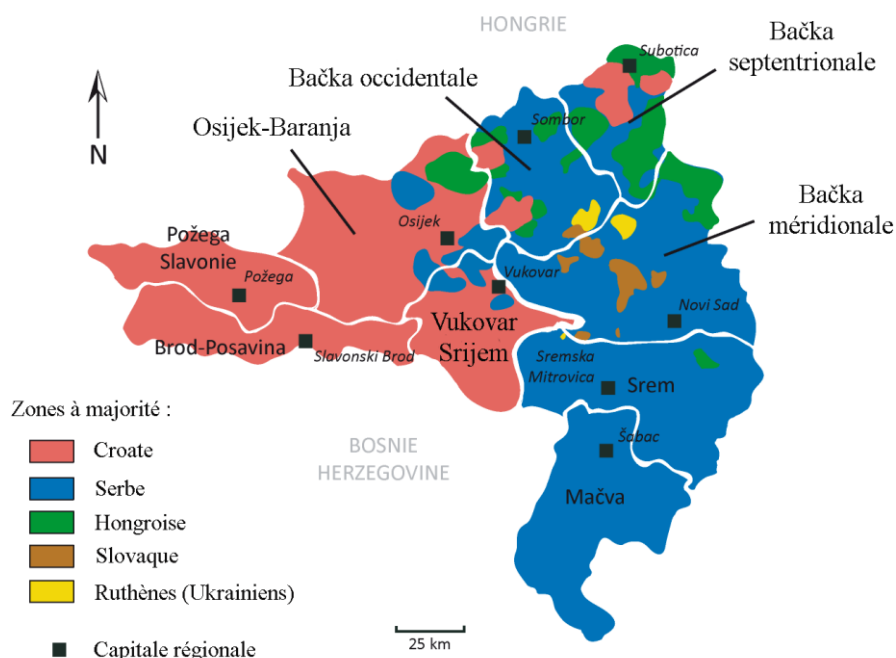


Figure 16: Structure ethnique de la population sur le territoire frontalier d'après les recensements de 2001 en Croatie et 2002 en Serbie. Réalisation: Groupe atelier DA 5 2010-2011.

Les raisons de ces migrations sont nombreuses. Elles sont majoritairement liées « aux pressions exercées par les autorités, aux représailles, au manque de perspectives pour l'avenir, ainsi qu'au souhait de se retrouver dans son propre environnement ethnique » (Courrier des Balkans, 1999). Malgré les politiques d'incitations mises en place par les gouvernements nationaux à la fin du conflit, la majorité de ceux qui ont migré d'un côté ou de l'autre de la frontière, ne sont pas retournés vivre dans leurs anciennes provinces. Du côté croate, d'après des jeunes lycéens rencontrés à Vukovar, il semblerait qu'il soit difficile pour les membres de la communauté serbe

d'étudier à l'université et pour trouver un emploi. Avec la crise actuelle, il semblerait que ce phénomène s'accroisse. La majorité d'entre eux part en Serbie pour étudier et ne revient pas.

Depuis 2003, le nombre d'incidents notamment envers les communautés croates a augmenté en Voïvodine (Derens, 2008) ainsi qu'en Croatie envers la communauté serbe (Courrier des Balkans, 2006).

Au final, il semblerait que le passage de la frontière serbo-croate aurait tendance à se durcir symboliquement du fait de la construction d'Etats-nation de part et d'autre de la frontière, de l'homogénéisation des peuples qui les composent et de la différenciation voulue vis-à-vis de son voisin.

C. Une frontière « jeune » entre la Croatie et la Serbie

La frontière entre les deux pays est jeune donc jugée instable, puisque les limites territoriales de ces deux Etats sont récentes issues de l'accord d'Erduť en 1995, concernant notamment la Slavonie orientale, le Baranja et la Syrmie occidentale. Occupées par les forces serbes de 1991 à 1996, l'accord d'Erduť, finalement reconnu par Belgrade en 1996, a permis à la Croatie de reconstituer progressivement ses frontières de 1991.

D. Un territoire marqué par des disparités et des dynamiques économiques différentes

La Croatie est plus riche que la Serbie avec respectivement un PIB de 10 890 euros par habitant contre 4 445 euros par habitant en Serbie, selon les données fournies par les offices nationaux de statistiques des deux pays en 2005.

Au niveau régional, l'est de la Slavonie, constitué des quatre comitats participants au programme de coopération frontalière, est la région la moins riche en Croatie selon le PIB par habitant, avec un PIB inférieur de 35 % au PIB national en 2005. Les comitats de Vukovar-Srijem et de Brod Posavina sont les plus pauvres en Croatie avec une différence d'environ 45 % avec le PIB national en 2005. Les comitats de Pozega-Slavonija et d'Osijek-Baranja sont un peu plus riches mais leur PIB sont inférieurs d'environ 26% avec le PIB national en 2005 (Office des statistiques croate, 2005).

En Serbie, la région autonome de Voïvodine est la région la plus riche de Serbie avec une certaine homogénéité de richesse entre les districts qui la compose, exception faite du district de Srem, plus pauvre (atelier DA5, 2011). Le PIB des districts de l'ouest de la Voïvodine était supérieur au PIB national en 2005 avec une différence d'environ 120 % (Programme IPA, 2007). Le district de Bačka méridionale est le district le plus riche sur la partie serbe (différence de 125 % avec le PIB national en 2005), et le district de Srem est le moins riche avec un PIB inférieur de 30 % avec le PIB national en 2005 (Programme IPA, 2007).

Comparativement avec l'est de la Slavonie, l'ouest de la Voïvodine est moins riche avec une différence d'environ 65 % entre le PIB par habitant des districts de Bačka méridionale et occidentale

avec le PIB des comitats croates d'Osijek-Baranja et Pozega-Slavonija en 2005 (Programme IPA, 2007 ; Bureau des statistiques croate, 2005).

D'après le Programme IPA (2007), l'ensemble des districts et comitats qui composent la région frontalière dispose d'un PIB par habitant inférieur à la moyenne de l'UE 27 de l'ordre de 21 503 euros en 2005. Le district de Srem qui est plus pauvre sur la partie serbe du territoire frontalier, a un PIB par habitant 20 fois inférieur à la moyenne européenne en 2005. Le comitat de Vukovar-Srijem qui est le comitat le plus pauvre sur la partie croate du territoire frontalier, a un PIB par habitant 4 fois inférieur à la moyenne européenne en 2005.

Selon l'évolution du PIB de 2005 à 2008, la région de Voïvodine est plus dynamique avec une croissance du PIB début 2006 de l'ordre de 6,7 % (Programme IPA Serbie-Hongrie, 2011), que l'est de la Slavonie avec une croissance d'environ 1,5% pour l'ensemble des comitats de ce territoire à la même époque.

E. Une économie agricole et manufacturière en transition, souffrant du chômage et de la diminution de la population en âge de travailler et qualifiée

L'ensemble du territoire frontalier correspond à la plaine alluviale du Danube (Atelier DA5, 2011). Ainsi, compte tenu de sa géomorphologie il s'agit d'un territoire essentiellement agricole (environ 70 % des terres sur ce territoire sont dédiées à l'activité agricole). Il s'agit de la seule grande plaine céréalière dans la région sud-balkanique à dominante montagnaise. La surface agricole sur la partie croate du territoire représente 28 % de la totalité des espaces cultivés au niveau national. La partie serbe du territoire représente quand à elle 26 % de la totalité des surfaces dédiées à l'agriculture en Serbie. De plus, le territoire possède des ressources naturelles variées (gaz, pétrole, minerais...) (Atelier DA5, 2011).

En 2009, le secteur primaire était un poste d'emploi important dans la région de Voïvodine, regroupant 22 % des emplois (Bureau des statistiques serbe, 2010), et regroupait en 2001, 25 % des emplois à l'est de la Slavonie (Bureau des statistiques croate, 2001).

De longue date, le territoire frontalier a valorisé ses ressources naturelles. Ainsi, le secteur secondaire représente sur le territoire frontalier le second poste d'emploi regroupant environ 19 % des emplois en Voïvodine en 2009 (Bureau des statistiques serbe, 2010), principalement dans les industries agro-alimentaire, la production de gaz et d'électricité et les industries textiles (environ 58 % des industries en Voïvodine). L'activité industrielle semblerait mieux développée côté serbe. (Programme IPA, 2007).

La majorité des entreprises sur le territoire frontalier sont des PME. En 2002, les PME constituaient 99 % des entreprises en Voïvodine, employant 56 % des employés de la région et produisant environ 40 % des revenus totaux de la région (Programme IPA Serbie-Hongrie, 2011). Sur les comitats d'Osijek-Baranja et Vukovar-Srijem, il existait en 2009, environ 15 000 PME représentant 7,3 % des PME croate (Projet CB NET, 2009).

A l'origine, les premières manufactures sur le territoire transfrontalier étaient orientées vers la production de biens agricoles. Avec l'industrialisation croissante et le développement urbain et des centres industriels, les PME se sont davantage orientées vers la progression de biens industriels et urbains. Aujourd'hui, il semblerait que les choix de développement diffèrent des deux côtés de la frontière. En effet, de plus en plus de PME croate à l'est de la Slavonie s'orientent vers le développement touristique avec la production de biens culturels locaux (Projet CB NET, 2009). Les PME serbe à l'ouest de la Voïvodine s'orientent davantage vers le commerce (environ 60 % des PME en 2009), les activités minières et industrielles (environ 12% en 2009) et les activités liées aux services financiers (environ 11,5 % des PME en 2009) (Bureau des statistiques serbes, 2009).

Néanmoins, le secteur industriel sur le territoire frontalier souffre actuellement d'un faible niveau technologique, de l'utilisation d'anciens moyens industriels ainsi que de la forte compétitivité des autres pays d'Europe de l'Est. Les produits fabriqués par les industries de la région frontalière sont faiblement valorisés notamment pour les industries métallurgiques du fait de la faible valeur ajoutée des matériaux bruts produits, du manque de personnel qualifié et d'ingénieurs, du faible niveau technologique des équipements utilisés et du coût important de la main d'œuvre et du manque de management (Programme IPA, 2007).

Le taux de chômage sur le territoire est supérieur aux moyennes nationales des deux côtés de la frontière avec une différence plus importante côté croate de l'ordre de 27 % contre 10 % pour l'ouest de la Voïvodine en 2010. Côté croate, le comitat de Vukovar-Srijem détient le plus fort taux de chômage avec 27,6 % en 2010. Ce fort taux de chômage serait une conséquence de la modernisation et de la tertiarisation de l'économie locale, ainsi que de la crise économique européenne actuelle (Programme IPA Serbie-Hongrie, 2011). Plusieurs raisons régionales spécifiques expliquent les forts taux de chômage observés :

- la confiance faible vers l'innovation et une forte dépendance dans l'agriculture, les industries de manufacture et dans les procédés traditionnels particulièrement côté serbe (il s'agit de secteurs économiques importants sur le territoire qui se modernisent, entraînant une baisse du nombre d'emplois) (Programme IPA, 2007).
- La faible innovation et la faible valeur ajoutée produite par les PME locales.

En effet, les PME semblent aujourd'hui confrontées à certains problèmes (faible capacité au niveau entrepreneurial concernant l'emploi des nouvelles technologies, faible productivité, disparités régionales et locales dans le secteur de l'entrepreneuriat avec une concentration des PME dans les pôles urbains développés comme Osijek en Croatie et Novi Sad en Serbie, barrières administratives et peu d'aides administratives ou financières de la part des pouvoirs publics et un manque d'éducation et d'expérience dans le commerce) (Programme IPA, 2007).

- Un potentiel touristique insuffisamment développé sur le territoire frontalier.

Le tourisme est beaucoup plus important sur la côte croate. La Slavonie fut longtemps « oubliée » par les pouvoirs publics, bénéficiant de peu d'investissement dans ce domaine et elle dispose de moins d'atouts touristiques. La Serbie dispose d'une mauvaise réputation à l'internationale suite aux conflits des années 90 et ne bénéficie pas beaucoup d'investissements étrangers actuellement dans le domaine touristique.

- Une main d'œuvre pour la plupart âgée et insuffisamment qualifiée.

Le territoire frontalier subit la même évolution démographique que la Croatie et la Serbie : diminution et vieillissement de la population et baisse du taux de natalité (Programme IPA, 2007).

De même, la région frontalière subit un exode rural des populations jeunes des campagnes vers les deux grands pôles urbains de la région (Osijek et Novi Sad) et surtout vers les capitales des deux pays et vers l'étranger. Suite à un constat, les parents de la majorité des étudiants rencontrés qui étudient à Osijek, habitent les milieux ruraux en Slavonie. En effet, cette ville dispose d'une université à dominante économie-droit. De plus, l'est de la Slavonie est aussi confronté à un exode des populations qualifiées : la majorité des étudiants rencontrés souhaitent quitter la région après leurs études pour trouver un travail notamment à Zagreb, capitale du pays et où le PIB par habitant est le plus important en Croatie.

La Voïvodine est également confrontée à un problème d'exode rural. L'université de Novi Sad constitue le deuxième pôle universitaire après Belgrade la capitale, en Serbie avec environ 20 % des diplômés serbes en 2008 (Atelier DA5, 2011). L'exode des populations qualifiées est peut-être moins important du fait que la Voïvodine est la région la plus riche de Serbie.

En conséquence, le niveau d'éducation de la population reste faible particulièrement dans les zones rurales du territoire frontalier. Le niveau d'instruction est inférieur à la moyenne nationale dans chacun des deux pays et plus particulièrement côté croate avec une différence de 33 % pour les diplômés à l'université contre une différence de 9 % en Serbie, en 2005 (Atelier DA5, 2011). Ce sont ainsi, les populations les moins bien qualifiées qui sont victimes le plus du chômage sur les territoires frontaliers (Programme IPA Serbie-Hongrie, 2011).

- Une diminution de la production industrielle liée d'une part aux destructions qui ont été faites sur la partie croate du territoire frontalier lors des conflits serbo-croate de 1991 à 1998, puis les destructions opérées par les bombardements de l'OTAN en Voïvodine en 1999 et qui ont affecté tout l'appareil économique de la région (Programme IPA, 2007).
- La privatisation et la restructuration des anciennes industries d'Etats au profit du secteur privé (le nombre d'employés dans le secteur privé entre 1990 et 2002 a été multiplié par 5 tandis que le nombre total d'employés a connu une baisse de 22 % en Voïvodine, d'après le programme IPA Serbie-Hongrie, 2011).

F. De faibles relations économiques entre la Serbie et la Croatie, tournées davantage vers l'UE

La Croatie et la Serbie ont tous deux développés davantage de relations économiques avec l'Europe de l'Ouest (UE et EFTA⁶) qu'entre eux ou avec les autres pays des Balkans (CEFTA⁷) (cf. figures 17 et 18). Ainsi, la Croatie réalise environ 64 % de ses échanges commerciaux avec l'Europe de l'Ouest en 2007 et la Serbie en réalise 50 % en 2010. L'importance de ces échanges confirme ainsi, la position de l'Europe de l'Ouest comme échappatoire à l'emprise balkanique.

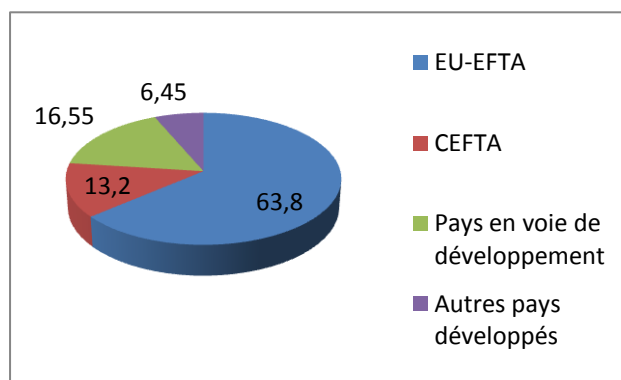


Figure 17: Relations économiques de la Croatie en 2007.
Source: Office des statistiques croate.

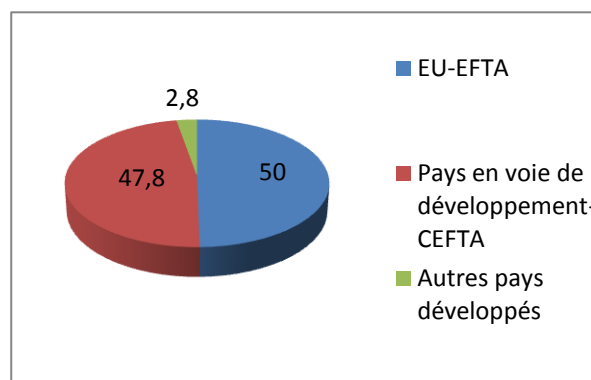


Figure 18: Relations économiques de la Serbie en 2010.
Source: Office des statistiques serbe.

De plus, les échanges commerciaux entre la Croatie et la Serbie sont relativement faibles, comparés aux échanges avec les autres pays notamment ceux de l'UE, par chacun des deux pays. Pour la Serbie, la Croatie n'est que le 9^{ème} partenaire commercial pour les exportations et ne figure pas parmi les 10 principaux partenaires pour les importations en 2010. Pour la Croatie, la Serbie ne figure pas parmi ses principaux partenaires européens pour les exportations et importations, sur les relevés statistiques de l'Office national croate. Les relations conflictuelles entre serbes et croates, suite aux conflits des années 90 peuvent être considérées comme la principale raison de la faiblesse des échanges commerciaux entre la Serbie et la Croatie, et l'ouverture plus grande vers les marchés européens.

En conclusion de cette sous-partie, le territoire frontalier, autrefois prospère, a été détruit économiquement et socialement par les conflits des années 90.

La destruction de l'ancien appareil économique suite à l'invasion des forces yougoslaves sur la partie croate en 1991 et aux bombardements de l'OTAN en Voïvodine en 1999, et le passage progressif à une économie de marché entraînent des bouleversements sur le territoire frontalier, particulièrement sur la partie croate du territoire, qui a du mal à y faire face (chômage important, exode des populations principalement jeunes et qualifiées vers les capitales ou l'étranger). Les

⁶ L'EFTA (European Free Trade Association) regroupe le Liechtenstein, l'Islande, la Norvège et la Suisse.

⁷ Le CEFTA (Central European Free Trade Agreement) regroupe l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo, la Croatie, la Moldavie, le Monténégro et la Serbie.

dynamiques de développement, les niveaux et les choix économiques différents de part et d'autre de la frontière n'inciteraient peut-être pas les deux pays à davantage commercer entre eux et se tourneraient plus vers le marché européen, beaucoup plus attractif en terme d'investissement. Ainsi, le désir d'une plus grande ouverture économique à l'Europe, au détriment d'une plus grande coopération au niveau régional, peut-être considéré comme un frein à une véritable dynamique d'échanges et de développement en commun au niveau de la frontière serbo-croate, élément clé pour l'implantation d'un territoire transfrontalier.

Les relations encore difficiles entre serbe et croate, restent la cause majeure à la difficulté d'établir des liens économiques et relationnels plus forts au niveau de la frontière. Une meilleure prise en compte des minorités et des réfugiés sur leurs territoires respectifs d'abord, inciterait peut-être par la suite, à une plus grande coopération au niveau de la frontière.

II. Méthodes d'investigation

Afin de répondre à la problématique : « Les effets observés des projets transfrontaliers, étudiés dans le cadre de cette recherche, sont-ils en cohérence avec les objectifs fixés dans les mesures 1.1 (développement économique et développement des échanges frontaliers) et 1.3 (amélioration des rapports entre les communautés), dans le cadre de la coopération transfrontalière entre la Serbie et la Croatie? », deux méthodes d'investigation ont été mise en place :

- des entretiens semi-directifs auprès d'un des leaders du programme, des organisateurs des deux projets sélectionnés pour l'étude et auprès de quelques bénéficiaires interviewés,
- un questionnaire type pour chaque projet, auprès des bénéficiaires croate et serbe choisis.

A. Les entretiens semi-directifs.

La première partie de la phase de recherche s'est basée sur la réalisation d'entretiens semi-directifs auprès :

- de Mr Ležaić, conseiller pour le développement régional et la coopération frontalière au Ministère du Développement régional et des fonds Européens à Zagreb, qui a participé à monter le programme de coopération transfrontalière entre la Croatie et la Serbie,
- des deux leaders du projet HaB, et uniquement le leader croate du projet CB NET, car le leader serbe n'a pas pu me recevoir.

Les objectifs de l'entretien avec Mr Ležaić étaient nombreux : clarification des différentes étapes du programme, connaissance de son état d'avancement et avoir son point de vue sur les premiers projets réalisés lors du 1^{er} appel à projets.

Pour chaque projet, un entretien a été prévu avec les leaders selon une même grille d'entretien. Celle-ci a été élaborée à partir des documents du site Internet de la coopération frontalière entre la Croatie et la Serbie.

Ces entretiens avaient pour buts de:

- connaître les conditions de la mise en place du projet,
- développer mes connaissances sur le montage du projet et ses différentes phases,
- connaître les choix faits par les leaders et leurs raisons,
- connaître les difficultés qu'ils ont chacun rencontré, de l'élaboration à la fin du projet,
- avoir leurs points de vue sur le projet et ce type de montage.

Des entretiens ont également été menés auprès de quelques bénéficiaires des deux projets. L'objectif de ces entretiens était de compléter les réponses émises dans les questionnaires (voir ci-dessous), et d'avoir des points de vue plus personnels sur le projet.

Pour l'ensemble de ces entretiens, il était important de ne pas guider les propos des personnes entretenues tout en orientant la conversation sur des thèmes préalablement définis. Les questions posées étaient ouvertes et visaient à relancer la dynamique de l'entretien, recentrer les propos sur le sujet étudié et approfondir certains aspects particulièrement importants pour le travail de recherche. Tous les entretiens étaient menés de façon semi-directive, pour permettre à la personne de s'exprimer librement et personnellement.

B. Les questionnaires pour les bénéficiaires des projets

L'usage du questionnaire, comme outil de recherche, devait me permettre à la fois une facilité dans la comparaison des résultats et d'établir les points qui ont fonctionné ou non lors de la réalisation des projets.

Un questionnaire type fut établi pour chaque projet, comportant environ une vingtaine de questions ; certaines fermées avec échelle, d'autres semi-ouvertes. Les questions fermées à échelle devaient permettre une plus grande facilité dans la comparaison des résultats et les questions semi-ouvertes permettaient aux bénéficiaires de s'exprimer librement et personnellement.

C. Choix des bénéficiaires

a. Pour le projet CB NET

Puisque le profil des bénéficiaires était varié (chefs d'entreprise, personnes désireuses de monter son entreprise...), une sélection des destinataires était nécessaire. Mon choix s'est porté sur les entrepreneurs possédant leur entreprise avant le début du projet et ayant participé aux premières activités du projet, pour plusieurs raisons :

- ce groupe est plus intéressant pour mesurer l'impact du projet et la réalisation des objectifs attendus par le projet et le programme,
- une plus grande facilité pour aller les voir directement (entreprise localisée avec une adresse précise que l'on peut trouver via Internet).

b. Pour le projet HaB

Les bénéficiaires du projet concernent un groupe de 40 jeunes âgés de 15 à 25 ans (regroupant 20 personnes originaires de Croatie et 20 autres, originaires de Serbie) qui ont participé au projet. L'ensemble de ces jeunes vient du comitat de Vukovar-Srijem et du district de Bačka méridionale.

D. Démarche réalisée

a. Pour le projet CB NET

En Croatie, avec l'aide de Mme. Gjidara qui a travaillé sur le projet en lien avec le leader croate, une liste d'entrepreneurs à contacter a été réalisée à partir des listes des participants des différents séminaires et d'un des Workshops réalisé au BIOS, que celui-ci nous avait fourni. La liste des entrepreneurs a été réalisée à partir des séminaires sur le cadre juridique pour l'exportation en Croatie, le e-commerce en Croatie et le Design du Produit, ainsi que sur le Workshop Web marketing. Les personnes choisies correspondaient à celles qui avaient indiqué le nom d'une entreprise à côté de leur nom respectif.

Le questionnaire réalisé, il fut envoyé par mail à tous les entrepreneurs sélectionnés. Suite à un très faible retour, il a fallu se déplacer personnellement avec un questionnaire à la main, auprès des entrepreneurs sélectionnés, qui n'avaient pas encore répondu et dont leurs entreprises étaient situées à Osijek. Cette démarche n'a pu se faire pour les quelques entrepreneurs situés hors d'Osijek, faute de temps et de moyens de transport adéquat.

Suite à cela, plusieurs entrepreneurs ont répondu au questionnaire et avec certains d'entre eux, il a été possible d'avoir un court entretien afin de développer leurs réponses mais aussi d'avoir leur point de vue plus personnel sur le projet.

En Serbie, suite à un accord avec Mr Samu, chargé de projet à l'Université Ouverte de Subotica, il fut décidé que celui-ci allait, personnellement au nom de l'Association, envoyer le même questionnaire traduit en serbe auprès des entrepreneurs serbes ayant participé aux séminaires et aux Workshops.

b. Pour le projet HaB

Suite aux entretiens menés avec les deux leaders de ce projet, ceux-ci ont préféré envoyer eux-mêmes le questionnaire auprès des jeunes Croates et Serbes avec qui ils ont réalisé le projet.

Pour les entretiens, il a été possible de rencontrer 5 jeunes personnes vivant à Vukovar (Croatie) qui ont participé au projet. L'entretien s'est déroulé en croate avec l'aide d'un interprète parlant anglais et croate. Aucun entretien n'a pu se faire du côté serbe.

E. Résultats obtenus

a. Pour le projet CB NET

- 27 entrepreneurs croates contactés : 11 ont répondu soit environ 40 %

- 3 questionnaires serbes reçus de la part de Mr. Samu

b. Pour le projet HaB

- 7 questionnaires reçus de la part des Croates sur les 20 participants soit 35 %
- 4 questionnaires reçus de la part des Serbes sur les 20 participants soit 20 %

F. Difficultés rencontrées

a. Pour le projet CB NET

Plusieurs raisons expliquent le faible nombre de réponses obtenu :

- l'évaluation en cours de projet : de nombreux entrepreneurs croates rencontrés n'ont pas compris pourquoi l'évaluation du projet se déroulait à ce moment là sachant qu'ils n'avaient pas encore décidé s'ils allaient mettre leurs produits sur la plate-forme numérique,
- le problème de la langue : de nombreux entrepreneurs ne parlaient pas anglais et il a donc été difficile pour eux de comprendre ce que je souhaitais avec le questionnaire et certains n'ont pas donné suite aux appels téléphoniques,
- l'accessibilité des entreprises : de nombreuses entreprises ont déménagé ces derniers temps à Osijek et les adresses trouvées sur Internet étaient fausses,
- le mode d'envoi de mes questionnaires (fichier Word par mail) était trop contraignant pour les entrepreneurs pour répondre favorablement,
- la majorité des entrepreneurs ne souhaitait pas répondre au départ (contrainte de temps, d'envie...).

Selon Mr Samu, le faible nombre de réponses recueillies de la part d'entrepreneurs serbes s'explique par le fait qu'un certain nombre d'entre eux étaient âgés. Ils ne sont pas familiers à l'informatique et ont des problèmes, même pour envoyer des mails. De plus, toujours selon Mr Samu, un grand nombre d'entrepreneurs serbes n'avaient pas indiqué leurs adresses e-mail sur les listes des participants.

b. Pour le projet HaB

Le leader serbe de ce projet n'était pas favorable à réaliser des entretiens avec les jeunes Serbes puisque selon elle, ils ne parlaient pas anglais et que pour la majorité d'entre eux il est très difficile de se déplacer compte tenu de leurs problèmes financiers.

Concernant les questionnaires, les deux leaders du projet ont expliqué que le faible taux de réponse provient du fait que la majorité des participants habitent en zone rurale et n'ont pas Internet chez eux.

Partie 3

**Analyse des deux projets de coopération
frontalière mis en place dans le cadre du
programme IPA Croatie-Serbie 2007-2013**

I. Analyse du projet CB NET

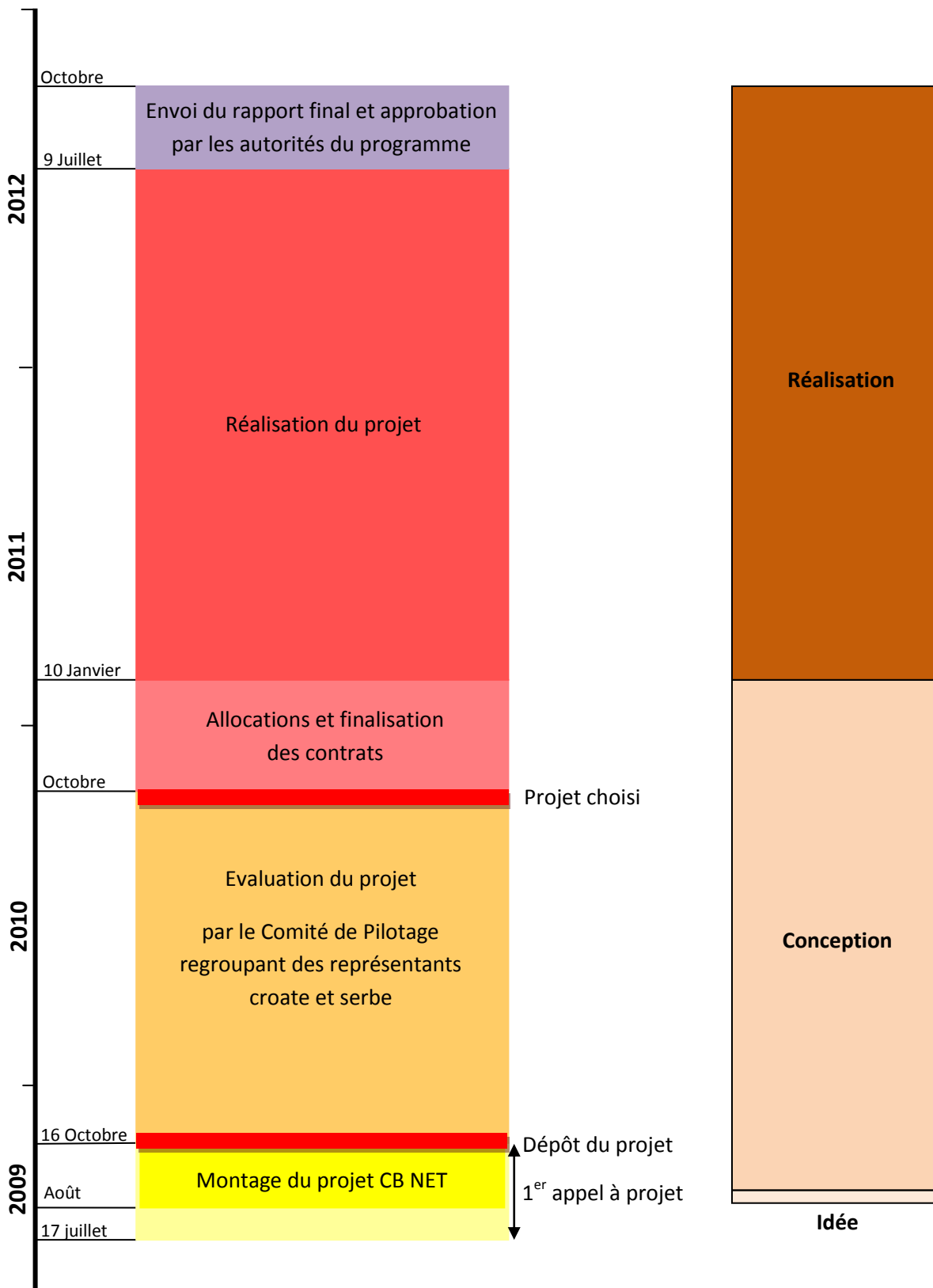


Figure 18: Frise chronologique du projet CB NET. Sources : entretiens avec Ležaic, BIOS et l'Université ouverte de Subotica. Réalisation: Thomas Vinette.

A. Le montage du projet

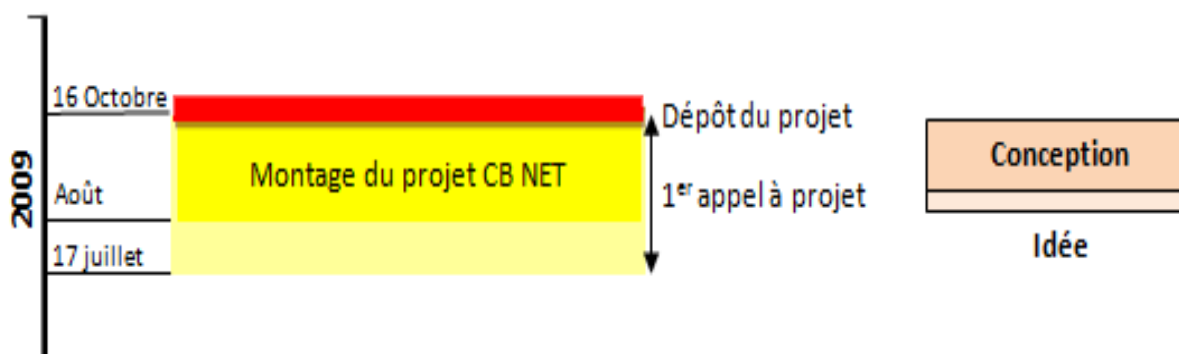


Figure 19: Première partie de la frise du projet CB NET. Réalisation: Thomas Vinette.

La partie « montage du projet CB NET » semble correspondre à la partie « Idée » et la première étape de la partie « Conception », du modèle théorique.

Les leaders qui ont déposé le projet CB NET sont :

- l'incubateur d'entreprise BIOS (leader croate) situé à Osijek. Son action consiste à soutenir les PME en leur fournissant des locaux et des équipements pour leurs activités respectives ainsi qu'une aide lors des phases prépondérantes au développement de leur activité,
- l'université ouverte de Subotica (ville située dans le district de Bačka septentrionale, au Nord de la Serbie). Le but de cette association est d'améliorer les conditions de vie de la population grâce à leur éducation, la mise en place de programmes innovants et l'organisation d'événements culturels.

D'après la description du projet (cf. partie 1), le projet proposé semble cohérent avec les compétences et les missions des deux leaders.

Pour le projet CB NET, l'initiative est venue du leader serbe qui a contacté le BIOS pour monter un projet en commun. Les deux partenaires travaillaient depuis longtemps ensemble mais c'était la première fois qu'ils devaient préparer un projet transfrontalier.

Selon le leader croate, ils ont décidé de travailler ensemble car ils avaient des intérêts communs à monter un tel projet. Le leader croate a ajouté au cours de cet entretien, qu'il s'agissait d'aider les PME. En fait, l'opportunité de monter un projet transfrontalier leur permettait d'avoir accès facilement à des fonds financiers suffisants pour réaliser leurs objectifs, mais principalement de développer leur activité. En effet, l'incubateur économique croate bénéficie de fonds européens pour son développement (l'agrandissement des locaux a pu se faire grâce à des fonds européens d'après le leader croate), et en fonction du nombre d'entreprise qu'il parraine et qui se montent, les autorités locales leur donnent davantage de moyens financiers. Développer un tel projet, leur permettait au final de mieux se faire connaître sur le marché local et sur le marché transfrontalier comme l'un des principal acteur en matière de développement économique. De même, le projet leur

permettait de développer leurs bénéfiques, en encourageant davantage d'entrepreneurs à monter leur entreprise avec leur aide, et en aidant davantage les entreprises actuelles à être plus compétitives. Cela aurait permis à l'institution croate, organisatrice du projet, de valoriser son savoir-faire.

La préparation du dossier a duré deux mois de mi-août jusqu'à la date butoir du 1^{er} appel à projet. Pendant ce laps de temps, les deux représentants des deux organismes se sont vus six fois. La première réunion en août consistait à mettre en commun leurs idées et préparer l'ensemble du travail. Puis, ils se sont séparés le travail et sont restés en contact permanent par skype, e-mail et téléphone, en se voyant de temps en temps pour mettre en commun l'avancement du travail. La dernière réunion a eu lieu peu avant la date butoir afin de finaliser le dossier et pour la relecture.

D'après le leader croate, toutes les phases du projet ont été difficiles. Concernant le montage du projet, cela a sûrement été difficile car c'était la première fois qu'ils montaient un projet transfrontalier, et qu'ils ne connaissaient pas vraiment la procédure.

De plus, selon le leader croate, il leur a été difficile d'élaborer un projet qui réponde aux exigences énoncées à la fois dans le cadre de coopération transfrontalière et à la fois à la législation des deux pays. En effet, des divergences législatives existent entre les deux pays. Par exemple, il a été impossible de monter des séminaires en commun, puisque cela allait à l'encontre des législations nationales.

D'après le dossier de montage du projet CB NET, puisque la région a connu la même influence austro-hongroise, puis yougoslave, le cadre juridique était le même sur l'ensemble de la région transfrontalière. Avec l'avènement des états-nations et la séparation de la Croatie du bloc yougoslave, les législations ont différé entre la Croatie et la Serbie, pour se démarquer le plus possible des autres états balkaniques. Aujourd'hui, grâce à la coopération régionale demandée par l'UE, la Croatie et la Serbie commencent à mettre en place un cadre juridique commun, permettant une meilleure coopération entre les deux pays. La dernière loi commune entre les deux états, obligeant les entreprises à évoluer de la même façon ("Zakon o samostalnom obavljanju privredne djelatnosti") a été mise en place, mais seulement certaines parties de cette loi sont applicables dans les législations croates et serbes (dossier de montage du projet CB NET, 2009). Cela indique donc qu'il y a un certain blocage politique, et un manque juridique permettant une plus grande coopération frontalière.

Au final, on peut constater qu'il y a bien eu une mise en œuvre commune de la part des deux leaders pour la réalisation du projet. Ceci répond donc bien à l'une des exigences indiquée dans le programme de coopération transfrontalière, sur la réalisation des projets transfrontaliers.

B. L'évaluation des dossiers et l'allocation des bourses

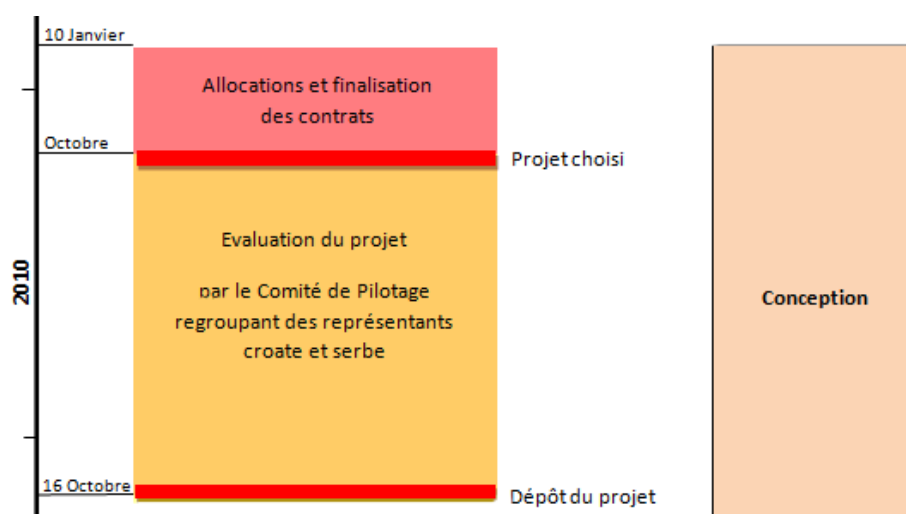


Figure 20: Deuxième et troisième étapes de la frise chronologique du projet CB NET. Réalisation: Thomas Vinette.

Les phases d'évaluation et de sélection du projet, ainsi que celle de la finalisation des contrats auprès des deux leaders du projet, correspondent à la partie « Conception » du modèle théorique, développé par Alison Lebras (2010). A la remise du dossier de montage du projet, auprès des autorités compétentes du programme le 16 octobre 2009, la procédure d'évaluation a duré un an, jusqu'en octobre 2010 selon la procédure indiquée dans la partie 1.

A la sélection du projet, deux contrats sont émis pour chacun des leaders (cf. partie 1). Avec ces contrats, chacun des leaders reçoit un certain montant du budget accordé au projet, en fonction des charges que chacun devra entreprendre au cours du projet (les charges sont détaillées dans le document de montage du projet). Ainsi, chacun des leaders est responsable de ce qui lui a été demandé de faire dans le cadre du projet, et est responsable de la mise en œuvre du projet sur les territoires de son pays concernés par le programme de coopération frontalière (Programme IPA, 2007). Au final, chacun des leaders est responsable vis-à-vis de l'UE avec le contrat, mais il n'y a pas la mise en place d'une relation de responsabilité mutuelle entre chacun des leaders.

Il semble qu'il est été avantageux pour les leaders du projet, d'avoir mis en avant dans le dossier de montage du projet CB NET, leur travail en commun antérieur. En effet, il semblerait que le Comité de Pilotage et le Comité de Programmation aient préféré financer des projets, où les leaders serbes et croates avaient déjà l'habitude de travailler ensemble (le même cas a eu lieu pour le projet HaB). Cet aspect permettait peut-être que les Comités se sentent davantage confiants par rapport à la réalisation à terme des projets.

Dans le cadre du projet CB NET, le leader croate, lors de son interview, aurait souhaité pouvoir avoir un contrôle concernant les financements qui ont été accordés à son partenaire serbe, ajoutant que le projet aurait pu être meilleur. Il semble donc que le leader croate ait eu lors du projet, une exaspération vis-à-vis de son partenaire serbe, même s'ils ont toujours gardé de très bon contact. En n'ayant pas pu avoir de véritable entretien avec le leader serbe, n'ayant pas reçu suffisamment de questionnaire de la part de leur organisation et le fait qu'ils n'ont pas pu répondre à

toutes mes questions, m'indique que le leader serbe fait preuve d'une plus mauvaise organisation comparé au leader croate. Cela peut donc expliquer l'exaspération de celui-ci vis-à-vis de la qualité du travail rendu par le leader serbe. De même, il se trouve que le leader serbe travaillait en même temps sur deux projets transfrontaliers, issus du 1^{er} appel à projet (CB NET et un autre), entraînant une plus grande charge de travail. Il aurait été donc nécessaire que le Comité de Pilotage évite de choisir deux projets proposés par un même leader, entraînant davantage de difficultés dans la réalisation de ces deux projets.

Qu'en aurait t'il été, s'il s'agissait de la première fois que ces deux organismes travaillent ensemble ? Le fait que le Comité de Pilotage ait préféré financer des projets, dont les leaders avaient l'habitude de travailler ensemble est une bonne chose puisqu'il permet comme dans le cas du projet CB NET une pleine réalisation du projet malgré l'émergence de certaines difficultés relationnelles entre les leaders au cours du projet.

Il est à noter que le fait que le Comité de Pilotage ait choisi cet aspect là dans la sélection des projets, répond au constat observé que l'administration serbe est beaucoup moins efficace et organisée que celle croate. La structuration administrative en Croatie semble plus avancée et est davantage plus compétente dans la gestion des procédures européennes qu'en Serbie. Ainsi, le Comité de Pilotage utilise l'expérience commune de partenaires serbe et croate, comme élément-clé pour la structuration d'un projet transfrontalier, permettant de supporter les difficultés induites par le différentiel d'organisation administrative entre les deux pays.

La procédure de contractualisation actuelle avec les deux leaders du projet et le partage des financements, en fonction de leurs charges dans le projet, n'est pas propice à l'instauration d'un couple solide qui serait un véritable moteur pour le projet transfrontalier. En effet, cela renforce les difficultés organisationnelles entre les deux leaders du projet. La préférence accordée dans le choix des projets à un partenariat de longue date entre les leaders du projet, est utilisée comme élément réparateur à cette difficulté supplémentaire provoquée par la non mise en place d'une relation de responsabilité mutuelle et de partage d'autorité entre chacun des leaders, lors de la signature des contrats. De plus, le choix opéré par le Comité de Pilotage est également important et il devrait éviter de choisir deux projets portés par un même leader, afin de permettre une pleine réalisation des deux projets.

C. La réalisation du projet

a. Les bénéficiaires du projet

D'après le dossier de montage du projet (2009), deux catégories de bénéficiaires ont été différenciés :

- **Les bénéficiaires directs :**

Il s'agirait des organisations qui seront directement affectées par le projet. Ces organisations devaient se situer sur le territoire d'action des deux organisateurs du projet. Les bénéficiaires directs

retenus pour le projet devaient se situer sur les comitats croates d'Osijek-Baranja et de Vukovar-Srijem ainsi que les districts serbes de Bačka.

Le projet était ouvert à tous et concernait :

- les entrepreneurs intéressés pour exporter leurs produits par delà la frontière mais aussi en Europe et dans le monde ;
- les entrepreneurs qui produisent des produits pouvant être vendus sur Internet et facilement distribués ;
- les PME désireuses d'acquérir un nouveau savoir-faire lié à l'emploi des nouvelles technologies et souhaitant améliorer leur entreprise ;
- les personnes désireuses de monter leurs entreprises ;
- les associations d'entreprises et les coopératives prêtes à utiliser les nouvelles technologies ;
- les chambres consulaires (de commerce, d'agriculture, d'industrie...).

D'après Mme Gjidara, qui a travaillé sur le projet en lien avec le leader croate, de nombreuses personnes venant de toute la Croatie ont souhaité participer au projet. Ainsi, une sélection des participants a été nécessaire selon certains critères : implantation sur les territoires liés au projet, des produits qui peuvent se vendre sur Internet et la facilité à les expédier.

D'après les listes des participants aux séminaires organisés par le leader croate, on constate effectivement :

- la présence d'entrepreneurs qui ont indiqué le nom de leur entreprise sur les listes,
- des personnes désireuses de monter leur entreprise (aucun nom d'entreprise ne figurait à côté de leur nom),
- des entrepreneurs intéressés pour connaître certains sujets développés lors des séminaires comme l'exemple de cette jeune femme, travaillant dans une entreprise de consultants et qui a assisté à un séminaire au BIOS. Elle désireait uniquement connaître la personne qui présentait le séminaire Design du Produit, et son domaine d'activité, car cela était en rapport avec son travail (informations issues de son entretien),
- quelques représentants de chambres consulaires comme l'agence locale pour la démocratie de Subotica (Serbie), d'agence d'emploi et des institutions organisatrices du projet (BIOS et l'Université Ouverte de Subotica).
- des associations comme AIESEC, située à Osijek (Croatie), qui organise des expériences professionnelles internationales pour de jeunes diplômés.

- **Les bénéficiaires finals :**

Il s'agirait, d'après le dossier de montage du projet (2009), de tous ceux qui bénéficieront théoriquement des effets du projet sur le long terme, comprenant ainsi :

- les personnes sans-emploi habitant la région frontalière,
- l'ensemble de la population de la région,
- les PME mises en réseau,
- les employeurs de la région.

b. Les activités du projet

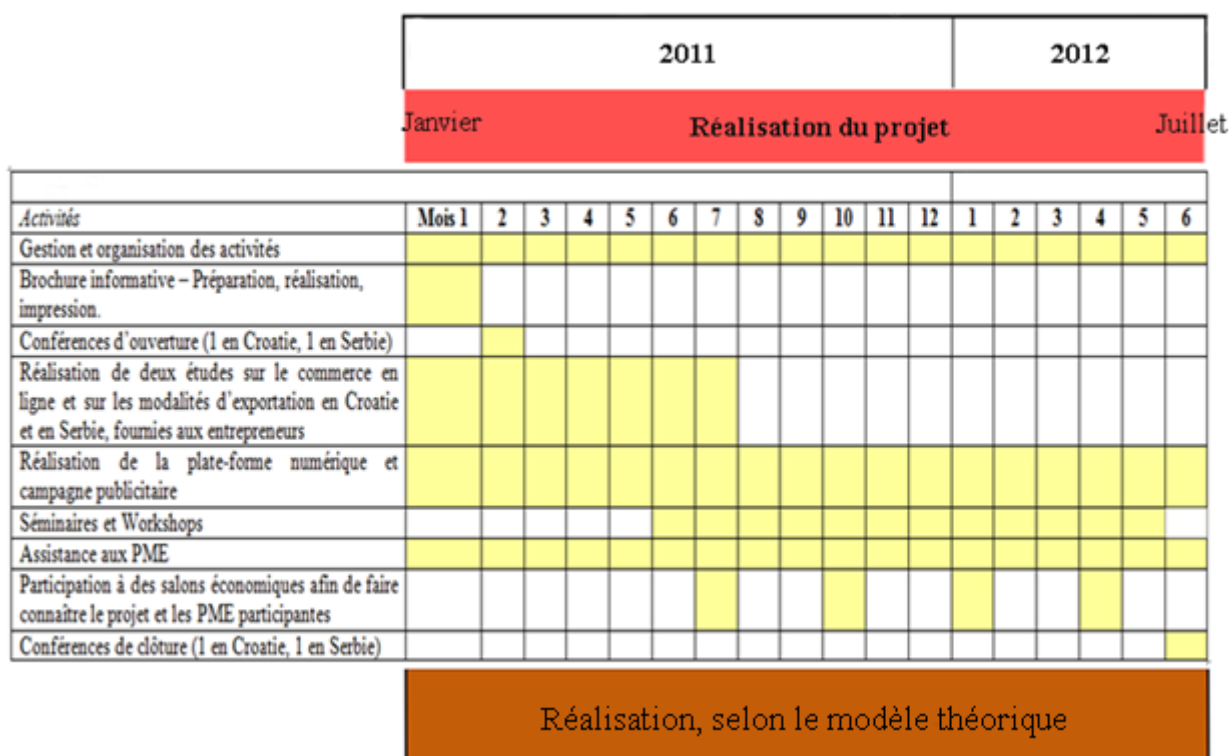


Figure 21: Quatrième partie de la frise chronologique du projet CB NET.

Source: projet CB NET. Réalisation: Thomas Vinette.

Nous nous intéressons uniquement aux séminaires et aux workshops, puisqu'il s'agit des principales activités de ce projet à destination des bénéficiaires directs. L'analyse des effets produits par ces séminaires et workshops doit nous permettre de mesurer l'impact réel du projet.

Il est à noter qu'à l'écriture de ce rapport, le projet n'est toujours pas fini. L'ensemble des séminaires et des workshops viennent de se clôturer et les leaders du projet sont en phase de promotion et d'assistance aux PME, pour les inciter à appliquer ce qu'elles ont pu apprendre aux cours des séminaires et pour placer leurs produits sur la plate-forme Internet créée dans le cadre de ce projet (cf. partie 1).

1. Les Séminaires et les Workshops dans la région transfrontalière

Selon le dossier du montage du projet (2009), l'objectif de ces séminaires et des Workshops était de renforcer les compétences des PME Croates et Serbes et de les mettre en relation.

Pour chaque séminaire, il était prévu sur le document de montage du projet, qu'au moins 5 entreprises serbes participent à ceux donnés en Croatie et vice versa. Ces séminaires pouvaient aussi inclure les représentants des institutions qui supervisaient les entreprises participant aux séminaires (BIOS, Association Ouverte de Subotica). Une vingtaine de personnes étaient prévues pour chaque séminaire. Ce nombre de participants a probablement été choisi en fonction de la taille des salles

dédiées aux séminaires. En effet, l'ensemble des séminaires, pour ceux organisés par le leader croate, s'est déroulé dans les locaux du BIOS, précisément dans la salle de conférence qui n'est pas très grande. (cf. figure 22)



Figure 22: Séminaire au BIOS à Osijek.

Source : page Facebook du BIOS.

Il aurait peut-être été intéressant d'essayer de trouver une salle plus grande ailleurs afin de pouvoir proposer les séminaires à un plus grand nombre de personnes, puisque le projet était ouvert à tous, en respectant certains critères, énoncés précédemment. Néanmoins, le leader croate du projet HaB nous a confié lors de son interview, qu'il avait été très difficile pour eux de disposer de salles à l'extérieur suffisamment grandes pour accueillir plus d'une cinquantaine de personnes. Il se pourrait donc que les leaders du projet CB Net aient eu affaire au même problème. De plus, le BIOS disposait déjà d'une petite salle de réunion et il aurait fallu déboursier de l'argent pour la location d'une salle à l'extérieur ; cet argent aurait ainsi manqué pour financer d'autres activités plus importantes auprès des bénéficiaires.

Huit séminaires, dont la moitié en Croatie et l'autre moitié en Serbie, se sont déroulés au total sur un an de juin 2011 à mai 2012. Les organisateurs du projet ont financé la venue d'entrepreneurs, pour qu'ils viennent s'exprimer sur les sujets que les leaders avaient choisis. Les sujets traités par les différents séminaires étaient :

- Cadre juridique pour exporter en Croatie (durée du séminaire: 1 journée)
- Cadre juridique pour exporter en Serbie (1 journée)
- E-commerce en Croatie – Opportunités possibles (2 jours)
- E-commerce en Serbie – Opportunités possible (2 jours)
- Design du produit (1 journée)
- Web promotion et marketing (1 journée)
- Guérilla marketing pour les PME orientées vers l'exportation (2 jours)
- EBCL (2 jours)

Quatre Workshops furent organisés (deux par le BIOS et les deux autres par l'Université Ouverte de Subotica). Il fut prévu, d'après le dossier de montage du projet, que la moitié des participants soit Croatie et l'autre moitié des participants Serbe pour chaque workshop. Le nombre envisagé de participants pour chaque Workshop était également de l'ordre d'une vingtaine de personnes.

Chaque Workshop couvrait l'un des sujets suivants liés au e-commerce et à l'exportation :

- Web marketing ;
- Caractéristique et usage de la plate-forme web ;
- Comment vendre sur Internet – procédures allant de la demande à la livraison des produits ;
- Bénéfices de l'organisation commune.

Chaque Workshop a duré une journée. Le BIOS et l'Université Ouverte de Subotica organisaient chaque Workshop selon ses propres moyens (locaux et personnels).

D'après les listes des participants des séminaires (Cadre juridique pour exporter en Croatie, E-commerce en Croatie et Design du produit), il y a eu pour chaque séminaire une vingtaine de personnes voire, une trentaine pour le séminaire sur le e-commerce, respectant ainsi le nombre de participants souhaités. Pour le workshop « Web marketing »⁸, il y a eu une trentaine de personnes d'après la liste des participants.

Néanmoins, le ratio de personnes d'origine serbe pour les séminaires en Croatie n'a pas toujours été respecté. Le ratio a été atteint pour le séminaire sur le cadre juridique pour exporter en Croatie, mais pas pour les deux autres séminaires, avec respectivement 2 serbes pour le séminaire sur le E-commerce, et 1 serbe lors du séminaire sur le Design du produit. Pour le workshop, le ratio 50/50 n'a pas du tout été respecté puisqu'il n'y avait que 8 serbes contre 27 croates.

Le non respect des ratios des serbes lors des séminaires et le workshop, peut s'expliquer par le fait que les serbes devaient se rendre à Osijek en Croatie, par leurs propres moyens. Or, suite à un constat sur le terrain, le passage à la frontière requiert du temps et n'est pas forcément aisé. En effet, les contrôles par les douanes aux frontières sont longs et il y a nécessité de disposer de papiers en règle. De plus, il existe très peu de pont sur le Danube (qui marque 80 % de la frontière serbo-croate), et donc les jonctions routières sont limitées, ce qui entraîne un parcours assez long pour se rendre de l'autre côté de la frontière.

D. L'évaluation du projet

L'ensemble des entrepreneurs ayant répondu au questionnaire sont satisfaits des séminaires auxquels ils ont participé. Les conférenciers ont été, selon eux, performants et experts dans leur domaine d'activité, et les présentations étaient de qualité. De plus, 90 % des entrepreneurs ont indiqué que les leaders du projet ont été efficaces, les aidant dans leurs interrogations ou pour leur indiquer des personnes à contacter susceptibles de mieux leur répondre. Ainsi, 65 % des entrepreneurs ont répondu qu'ils avaient pu obtenir l'ensemble des informations qu'ils souhaitaient pour leur entreprise de part les séminaires et grâce aux leaders du projet.

On peut noter également que 75 % des entrepreneurs questionnés n'ont pas eu de difficultés particulières pendant le projet. Ceci est dû au fait que les conférenciers, lors des séminaires, ont réussi à développer leurs idées d'une façon simple et compréhensible par tous, et grâce au soutien des leaders du projet. Un des entrepreneurs a indiqué qu'il avait eu des difficultés tout au début car il n'avait aucune connaissance sur les nouvelles technologies mais il a réussi à tout comprendre, grâce aux conférenciers et également aux leaders du projet qui l'ont aidé. Cette réussite dans la passation des connaissances auprès des bénéficiaires directs, a entraîné un impact positif sur les bénéficiaires finals. En effet, la majorité des entrepreneurs questionnés a partagé ce qu'ils avaient appris lors des séminaires avec les personnes qui travaillent avec eux. Cela a été possible, car ils avaient pu s'appropriier les connaissances développées lors des séminaires.

⁸ Lors du séjour de recherche, seul la liste des participants des séminaires et du workshop indiqués ci-dessus m'ont été remis par le BIOS.

Il y a eu également un certain succès concernant la mise en relation des entrepreneurs croates pendant les activités. En effet, environ la moitié des entrepreneurs a indiqué qu'ils avaient pu recevoir des conseils de la part d'autres personnes qui assistaient aux mêmes séminaires. Ce résultat, plutôt mitigé est positif puisque les entrepreneurs auraient pu percevoir les autres comme des concurrents potentiels.

Le bon partage d'information entre les participants a eu un impact positif sur l'entreprenariat. En effet, 55 % des entrepreneurs ayant répondu au questionnaire, ont indiqué qu'ils avaient développé de nouvelles idées ou de nouvelles améliorations pour leurs produits ou leurs services. Il semble donc que le projet a été bénéfique pour la mise en réseau des entrepreneurs et le développement de nouvelles idées. Le projet a été l'occasion pour les entrepreneurs de rencontrer davantage de monde dans des secteurs économiques différents, propice à l'émergence de nouveaux projets. En effet, la moitié des entrepreneurs ayant répondu non à la question s'il avait développé de nouvelles idées à la suite du projet, ont répondu qu'ils n'avaient pas été en contact avec les autres participants ou n'avaient pas développé de projets en commun.

Néanmoins, 63 % des entrepreneurs questionnés, ont indiqué qu'ils étaient insatisfaits du workshop. Cette insatisfaction serait uniquement due aux difficultés d'organisation pendant le workshop. En effet, ce sont les leaders du projet qui ont organisé ces workshops avec leurs propres moyens (financiers et humains). Les entrepreneurs ont indiqué que la personne en charge d'expliquer l'utilisation de la plate-forme numérique de vente sur Internet, lors du workshop n'était pas performante et qu'il a donc été difficile pour eux de comprendre son utilisation, de l'utiliser et de percevoir les bénéfices qu'ils pourraient en tirer à terme en l'employant. L'insatisfaction liée à la formation sur l'utilisation de la plate-forme numérique risque de pénaliser à terme la réussite du projet par rapport à ses objectifs.

Premier effet, 89 % des entrepreneurs ont déclaré qu'ils se sentaient moyennement en confiance pour développer leurs entreprises et conquérir de nouveau marché, suite au projet. Cela s'explique par le fait que la mauvaise formation lors du workshop n'a pas permis aux entrepreneurs d'aborder sûrement l'utilisation de la plate-forme numérique, censée leur permettre à terme de se développer en augmentant leurs ventes. Ainsi, l'impact négatif du workshop contrecarre celui positif apporté par les séminaires, ce qui au final est à l'origine d'une confiance moyenne chez les entrepreneurs.

Deuxième effet, 64 % des entrepreneurs questionnés, estiment qu'il n'y a pas eu de changement dans leur entreprise suite au projet. 57 % d'entre eux utilisent Internet de la même façon qu'avant, et n'auraient pas encore mis leurs produits sur la plate-forme, d'après leurs réponses. Cela traduit donc le blocage qu'a entraîné la mauvaise formation lors du workshop. Certaines personnes rencontrées, se trouvant dans ce cas étaient des personnes âgées. Or, celles-ci ont réellement besoin d'une formation adaptée puisqu'elles n'ont pas vraiment l'habitude de l'emploi des nouvelles technologies.

Le fait qu'un bon nombre d'entrepreneurs hésitent encore à placer leurs produits sur la plate-forme, pourrait aboutir à ne pas réaliser pleinement les objectifs escomptés du projet, et à ralentir sérieusement la bonne dynamique initiée par les séminaires. Pour l'instant, la majorité des entrepreneurs n'a pas constaté d'augmentation de la compétitivité ni d'augmentation des ventes. Or, la majorité d'entre eux n'ont pas encore placé leur produits sur la plate-forme.

Une certaine dynamique est lancée. En effet, 27 % des entrepreneurs qui estiment que leur entreprise est plus compétitive après le projet, ont développé de nouvelles idées ou des productions suite aux séminaires ou ont placé leurs productions sur la plate-forme. 33 % d'entre eux ont commencé à ressentir une certaine augmentation de leur vente et seraient susceptible d'embaucher par la suite.

Ainsi, le réel succès du projet dépend d'un nombre important d'entrepreneurs qui aura fait le choix d'utiliser la plate-forme numérique : plus ce nombre sera élevé, plus la plate-forme sera attractive auprès des consommateurs, et plus il y aura de ventes possibles et d'embauches par la suite.

Pour finir, le projet n'aura pas permis l'implantation d'un marché transfrontalier entre la Serbie et la Croatie. En effet, la totalité des entrepreneurs croates ne comptent pas s'implanter en Serbie et développer des projets avec des entrepreneurs serbes, et deux entrepreneurs serbes sur les trois qui ont répondu, ne souhaitent pas non plus travailler en Croatie et échanger avec des croates.

Trois raisons principales semblent expliquer ce phénomène :

-un blocage économique : certaines entreprises viennent d'être montées et ne sont pas encore suffisamment développées pour espérer faire du commerce vers la Serbie ou la Croatie. L'un des entrepreneurs, qui vient de monter son entreprise, ne dispose que de deux bureaux dans une moitié de pièce au BIOS, et compte pour l'instant uniquement se développer sur le marché local à Osijek. Pour les entreprises plus anciennes et mieux développées, les entrepreneurs souhaitent faire du commerce avec l'UE et non avec la Serbie. Le marché européen étant plus intéressant pour eux, leurs bénéfices seraient plus importants. Un marchand de miel, qui a participé aux séminaires, a expliqué qu'en Serbie, il y a énormément de producteurs de miel et les prix sont extrêmement bas. Il a ajouté qu'il n'avait alors aucun intérêt à exporter sa marchandise vers la Serbie.

- un blocage personnel : il semble que pour certains entrepreneurs rencontrés en Croatie, ils ne souhaitent pas investir en Serbie à cause des différents qui existent entre les deux peuples. Une jeune femme, travaillant dans une entreprise de consultant et ayant participé au séminaire sur le design du produit, a dénigré le fait de vouloir développer des projets en Serbie dans sa branche d'activité, considérant qu'ils étaient incapables de travailler sur ce qu'elle faisait. De même, elle a ajouté qu'ils travaillaient avec la Bosnie-Herzégovine, preuve qu'elle ne souhaitait pas ouvrir son activité vers la Serbie à titre personnel.

- une insuffisance dans la mise en relation des serbes et croates lors des workshops : à cause des problèmes au niveau de la frontière, peu de serbes se sont déplacés pour le workshop en Croatie. La faible présence de ceux-ci et les problèmes d'ouverture de la part d'une majorité d'entrepreneurs croates, n'ont pas permis une mise en relation des croates avec les serbes.

E. L'évaluation du projet par les leaders

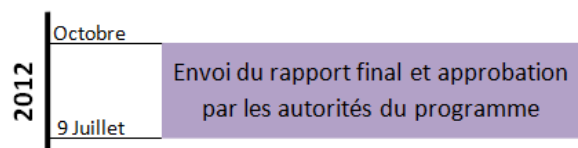


Figure 23: Cinquième étape de la frise chronologique du projet CB NET. Réalisation : Thomas Vinette.

La partie évaluation correspond à la deuxième partie de la phase de réalisation du modèle théorique, d'Alison Lebras (2010).

D'après Kristijan Ležaić, conseiller pour le développement régional et la coopération frontalière au Ministère du Développement régional et des fonds Européens à Zagreb, les organisateurs du projet ont 3 mois, à partir de la date de fin du projet (le 9 juillet 2012), pour envoyer le rapport final. Celui-ci doit comporter un rapport financier ainsi que le descriptif des résultats de chaque activité réalisée. Les leaders du projet doivent envoyer le rapport final auprès des autorités en charge de la gestion du programme (pour la Serbie, il s'agit de la délégation européenne et pour la Croatie, il s'agit de l'Agence pour le développement régional). A la réception du rapport, les autorités compétentes ont 45 jours pour l'approuver. Lorsque le rapport final est validé, le projet est considéré comme officiellement clos. Il n'y a pas d'évaluation externe après.

Or, on peut douter de l'efficacité de l'évaluation du projet avec les méthodes utilisées dans le programme de coopération transfrontalière. L'évaluation du projet se fait, d'après les conditions énoncées dans le cadre du programme, selon des critères purement techniques sans réellement analyser les impacts produits. Ainsi, on mesurera uniquement l'impact des séminaires sur le seul critère du nombre d'entreprises ayant participé aux séminaires (le chiffre de 160 est visé). Pour les workshops, le critère d'évaluation porte sur la réalisation de deux groupes d'entrepreneurs transfrontaliers de chaque côté de la frontière. On s'aperçoit bien à travers les résultats du questionnaire, que les choses sont beaucoup plus délicates à évaluer.

	Points positifs	Points négatifs	Effets positifs	Effets négatifs	Origine(s) des effets
Conception	Relation antérieure entre les deux leaders du projet		Réalisation complète du projet		Critère de sélection des instances organisatrices du programme
		Première réalisation d'un projet transfrontalier		Difficulté de montage	Programme difficile à mettre en place
					Faibles compétences des leaders du projet
		Conception des activités limitée		Frein à la réalisation du projet	Différences de législations entre les deux pays
	Partage des responsabilités entre les leaders		Réalisation complète du projet		Bonne mise en œuvre commune
		Mise en place d'aucune autorité pour les leaders, sur les financements de son partenaire		Emergence de difficultés relationnelles entre les deux leaders Fragilisation des relations entre les leaders à terme	Règles établies dans le programme IPA Croatie-Serbie
Réalisation		Non respect des ratios croates/serbes		Très faible mise en relation des Croates et des Serbes	Passage frontière difficile
	Satisfaction des entrepreneurs par rapport aux séminaires		Effet sur l'entrepreneuriat		Pertinence du projet par rapport aux attentes des entrepreneurs
	Bonne mise en relation des entrepreneurs croates		Effet sur l'entrepreneuriat		Aide facilitée pour la rencontre entre entrepreneurs

Réalisation		Insatisfaction vis-à-vis du workshop	Fragilisation des effets à long-terme du projet		Faible compétence du leader croate, organisateur du workshop
		Evaluation du projet uniquement sur des critères techniques		Mauvaise appréciation de la portée réelle du projet	Règles établies dans le programme IPA Croatie-Serbie

Eléments spécifiques au contexte serbo-croate

Eléments non spécifiques au contexte serbo-croate

Figure 24: Tableau des éléments spécifiques à la coopération transfrontalière entre la Serbie et la Croatie, au travers du projet CB NET. Réalisation: Thomas Vinette.

II. Analyse du projet HaB

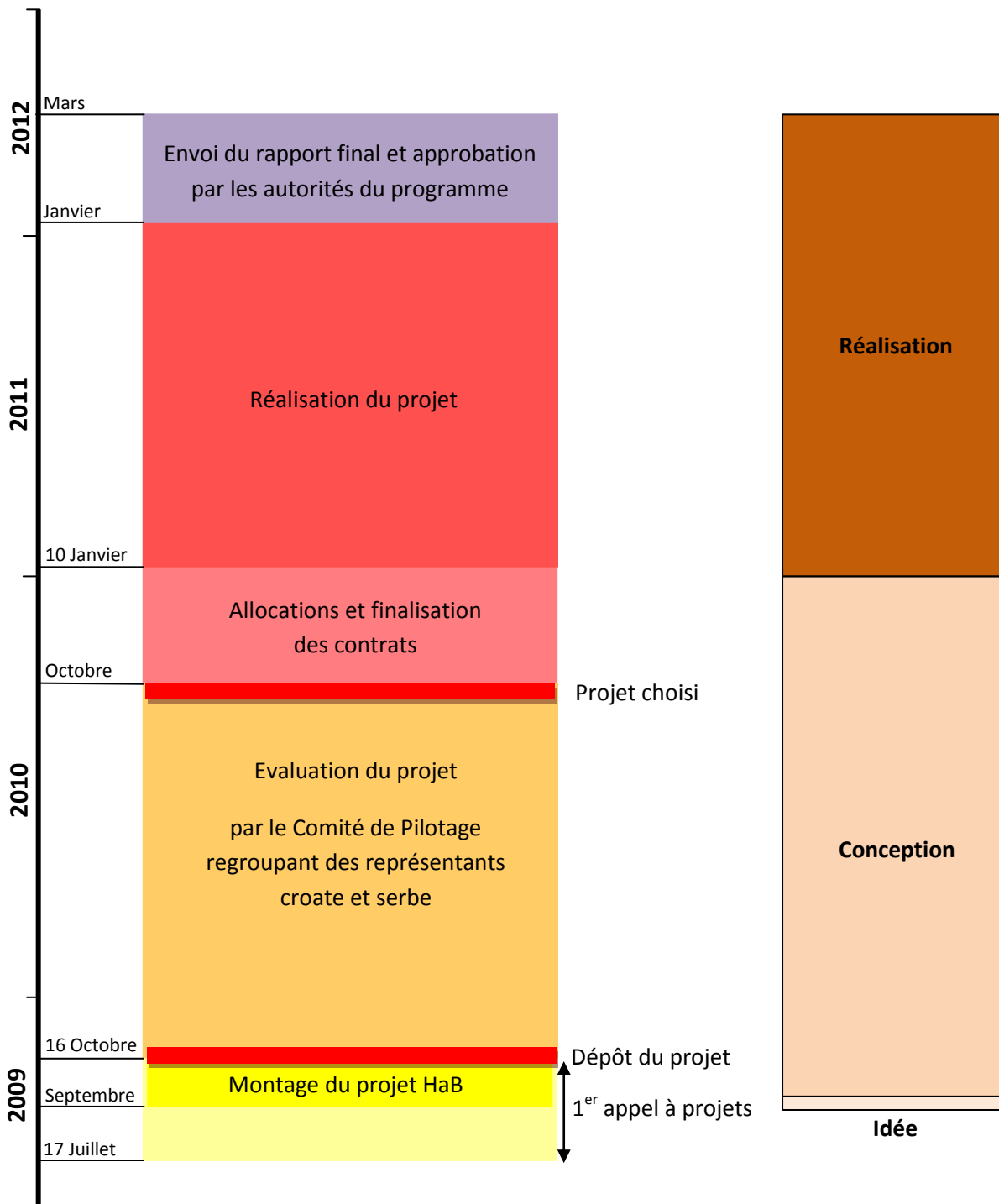


Figure 25: Frise factuelle du projet HaB. Sources : entretien avec les associations CZOR et Nansen Dialogue. Réalisation: Thomas Vinette.

A. Le montage du projet

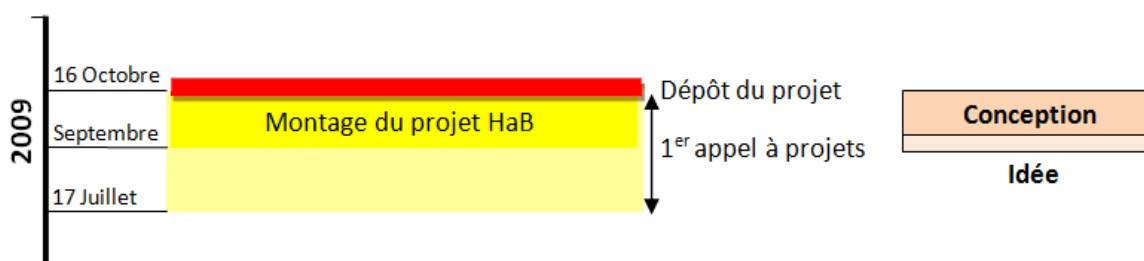


Figure 26: Première partie de la frise chronologique du projet HaB. Réalisation : Thomas Vinette.

Les leaders qui ont déposé le projet HaB sont :

- le Centre Nansen Dialogue, situé à Osijek (Croatie). L'ONG Nansen Dialogue a été fondée en 1994 en Norvège, et comprend aujourd'hui plusieurs centres dans les Balkans (Croatie, Bosnie-Herzégovine, Serbie...). Cette ONG milite pour la reprise du dialogue entre les anciens belligérants des guerres yougoslaves, grâce au partage de son savoir-faire vis-à-vis des acteurs locaux, nationaux et internationaux. Le centre à Osijek a été fondé en avril 2001.
- l'association citoyenne serbe CZOR (Center for Youth Work) à Novi Sad qui depuis 2001, propose une aide aux jeunes adultes pour leur permettre notamment de rentrer sur le marché du travail.

D'après la description du projet (cf. partie 1), il semble cohérent avec les compétences et les missions des deux leaders. D'après le leader serbe, ils formeraient une bonne association auprès des jeunes, car leurs domaines d'activités sont complémentaires: le leader croate s'occupe de « réparer » les plaies du passé, tandis que le leader serbe s'occupe d'améliorer les conditions de vie actuelles. Ainsi, d'après le leader serbe, cela permettrait aux jeunes avec qui ils ont travaillé, d'être plus confiants en eux et en leur avenir.

Pour le projet HaB, l'initiative est venue du leader croate cette fois. Celui-ci a contacté le leader serbe, avec qui il avait collaboré dans le passé sur d'autres projets. Ils ont mis un mois et demi pour le monter, de septembre jusqu'à la date butoir mi-octobre 2009 (cf. figure 26). Cette phase de montage correspond à la phase d'idée et de conception, dans la démarche du projet d'après le modèle type d'Alison Lebras (cf. figure 9).

Selon l'organisateur croate, ils se sont réunis plusieurs fois au cours de cette période. La première réunion a eu lieu à Novi Sad pour échanger leurs idées. Puis, ils se sont revus pour organiser le plan et faire des propositions. Ils ont également eu un rendez-vous avec le coordinateur financier du programme IPA à Zagreb.

D'après le leader croate, la préparation du projet a été difficile. Ils n'avaient pas la même expérience par rapport à l'organisation d'un projet transfrontalier. Le leader serbe connaissait déjà ce genre de projet et la procédure, contrairement au leader croate. De même, c'était difficile pour eux, concernant la répartition du travail, car c'était la première fois qu'ils montaient un projet

ensemble. Il a également été difficile pour eux d'organiser les activités à cause des différences de législation entre les deux états.

De plus, d'après les deux leaders, il leur a été difficile de bien connaître les responsabilités imparties aux personnes organisatrices du programme de coopération transfrontalière, et de savoir à qui se référer pour chaque étape. Cela indique donc un manque de communication de la part des porteurs du programme, auprès des leaders des projets concernant l'affectation des charges administratives. De même, cela montre aussi un manque de prise en compte de la part des monteurs du programme, sur la difficulté de certains leaders de projets à intégrer la démarche des programmes européens.

Avec ce projet, les deux leaders souhaitaient pouvoir permettre à des jeunes ruraux des deux pays, de participer à ce genre de programme. Pour ces deux leaders, il s'agissait de leur donner l'occasion de pouvoir faire des choses différentes, de les sortir de leur monotonie : « on voulait améliorer leurs vies car chez eux il n'y a vraiment rien à faire... » (Entretien avec Vanja Djuric, l'organisatrice serbe du projet, février 2012).

Pour ceux qui ont organisé le projet HaB, il s'agissait d'améliorer les conditions de vie de la jeunesse en milieu rural. Il semble donc que ces deux leaders ont souhaité concevoir un projet à destination d'un public, qui n'a pas forcément été visé par d'autres propositions de projet pendant le 1^{er} appel. Le leader croate a indiqué qu'il avait été au courant des différentes possibilités de projet dans le cadre du programme, et de certaines initiatives prises par d'autres leaders. Leur initiative est intéressante car elle révèle la faiblesse de considération du milieu rural et de sa population, auprès de porteurs de projet local. Cela montre donc la part de responsabilité qu'ils ont sur le développement du territoire frontalier, via la mise en place de projet.

En outre, les deux leaders du projet ont violemment manifesté, lors de leur interview personnelle, contre la lourdeur administrative du programme. Selon le leader serbe, cela représente une charge de travail importante (les deux institutions, organisatrices du projet sont des petites structures), qui les a empêché de développer d'autres activités pendant le projet, faute de temps, à cause de l'ensemble des démarches obligatoires à faire pour chaque activité. Par exemple, le leader croate aurait dû demander auprès des porteurs du programme, s'il avait le droit de me donner le dossier de montage du projet.

Au final, on peut constater qu'il y eut également, pour ce projet, une mise en œuvre commune de la part des deux leaders pour le montage. Ceci répond donc bien à l'une des exigences liées à la réalisation des projets transfrontaliers, indiquée dans le programme de coopération transfrontalière.

B. L'évaluation des dossiers et l'allocation des bourses

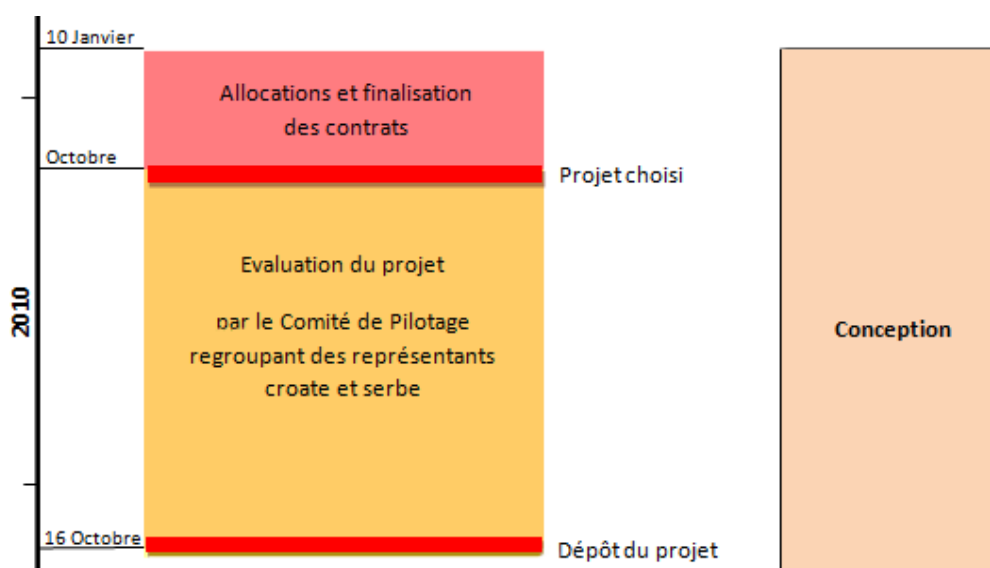


Figure 27: Deuxième et troisième étapes de la frise chronologique du projet HaB. Réalisation : Thomas Vinette.

Au terme de la procédure d'évaluation consécutive du 1^{er} appel à projet, le projet HaB fit partie des deux projets sélectionnés parmi les 11 au total pour la réalisation de la mesure 1.3 (Rencontres interethniques). Cette mesure a bénéficié d'autant de projet que la mesure 1.2 (protection environnementale), mais beaucoup moins que la mesure 1.1 (développement économique). En effet, 7 projets ont été sélectionnés pour le développement économique, et 2 projets ont été sélectionnés pour la protection environnementale.

D'après les résultats du 1^{er} appel à projets (2011), 48 projets ont été déposés pour évaluation concernant le développement économique, 38 pour les rencontres interethniques et 24 pour la protection environnementale. Ainsi, 15 % des projets liés au développement économique ont été sélectionnés, 8 % pour la protection environnementale et seulement 5 % pour les relations interethniques.

D'après le programme de coopération transfrontalière, il est indiqué que la procédure IPA fonctionne de manière décentralisée, pour la sélection et l'évaluation des projets, lorsqu'il y a un certain degré de centralisation, marqué par la nomination du Comité de Pilotage par les représentants des instances nationales. Dans le cas de la Croatie et la Serbie, ce cas s'applique puisque le Comité de Programmation, désigné par les porteurs nationaux du programme, désigne le Comité de Pilotage pour l'évaluation et la sélection des projets. Ainsi, ce sont donc les états candidats qui choisissent eux-mêmes les projets, qu'ils veulent mettre en place à la frontière.

De plus, il est uniquement indiqué sur le programme de coopération transfrontalière, que le Comité de Pilotage est composé à part égale de représentants serbes et croates. Ils sont choisis uniquement selon leurs connaissances techniques et professionnelles, sur les sujets d'intérêts concernant la région transfrontalière serbo-croate. Il n'y a aucune mention sur le statut de ses membres (autorités locales...), et on peut donc s'interroger sur leurs réelles motivations.

Il semblerait donc que le Comité de Pilotage ait préféré largement soutenir des projets portés sur le développement économique, contrairement au renforcement des liens entre les communautés des deux pays. D'après le programme IPA, chaque mesure devait être obligatoirement mise en œuvre au travers du financement de projet. Ainsi, afin de valider le programme, ils ont été certainement « obligé » de financer un certain nombre de projet pour chaque mesure, notamment la mesure 1.3 sur les relations interethniques.

On pourrait donc penser que les autorités du programme utilisent les fonds européens, afin de développer économiquement le territoire transfrontalier, profitant aux deux états. Et il n'y aurait pas la motivation pour créer réellement une coopération basée sur un rapprochement entre les communautés. Le cas du projet CB NET est assez révélateur. Il a été constaté que le projet avait contribué à une certaine dynamique positive, particulièrement en Croatie sur le contexte économique local. Or, actuellement la majorité des entrepreneurs croates et serbes ne souhaitent pas développer leurs activités de l'autre côté de la frontière à cause d'un blocage personnel lié aux différents entre les deux peuples.

C. La réalisation du projet

a. Les bénéficiaires du projet

D'après le dossier de montage du projet (2009), il existe deux catégories de bénéficiaires :

- **Les bénéficiaires directs :**

Selon l'organisateur du projet pour le Centre Nansen Dialogue, il souhaitait avoir au départ, avec son collègue serbe, 40 jeunes participants venant des municipalités partenaires au projet (les municipalités de Tompojevci, en Croatie et de Bač, en Serbie). En effet, d'après le leader serbe du projet, ils connaissent les autorités locales de ces deux municipalités et ont de bons rapports. Les leaders avaient essayé de monter un projet notamment à Tompojevci, une dizaine d'années auparavant, mais il n'a pas pu se faire suite à un changement d'équipe municipale à l'époque. Selon le leader serbe, les équipes municipales actuelles sont suffisamment ouvertes pour monter un tel projet. Néanmoins, il reconnaît que ces équipes municipales ne perçoivent pas l'impact réel des projets de coopération ethnique, qui au final ne participent pas à un développement économique, plus important à leurs yeux. Cette perception est peut-être partagée par un plus grand nombre de décideurs politiques locaux et régionaux et notamment le Comité de Pilotage, qui a préféré financer davantage de projets économiques.

Selon l'organisateur croate du projet, il y avait une limite d'âge (25 ans) pour participer au projet. De même, les organisateurs avaient fixé un ratio de 50/50 pour le sexe et pour la nationalité, afin de constituer un groupe homogène.

Néanmoins, les organisateurs du projet ont eu du mal à trouver suffisamment de jeunes uniquement sur ces municipalités. Ainsi, afin d'avoir le nombre espéré de participants, ils ont élargi leur recherche sur l'ensemble du Comitat de Vukovar-Srijem en Croatie et le district de Bačka méridionale. Pour trouver des jeunes intéressés par le projet, les organisateurs se sont déplacés dans les écoles et ont aussi proposé directement aux jeunes avec qui ils travaillent sur d'autres projets en cours, selon l'organisatrice serbe du projet. Les jeunes, rencontrés à Vukovar, ont expliqué qu'ils

avaient envoyé des mails à leurs amis pour leur demander s'ils étaient intéressés, suite à la présentation faite dans leur école. Ainsi, 73 % des jeunes questionnés ont connu le projet de cette manière là. De même, il y avait un site internet dédié au projet et des annonces sont passées à la radio, notamment en Serbie (27 % des participants, ont connu le projet via internet et la radio, d'après les résultats du questionnaire).

Malgré cela, il a été difficile pour eux d'arriver à constituer un groupe de 40 personnes. En effet, les territoires ruraux où ils ont prospecté sont confrontés à une diminution du nombre de jeunes qui partent vers les grands centres urbains. Par exemple, d'après le leader croate, dans de plus en plus de villages en Croatie, ils sont obligés de regrouper les garçons d'âges différents pour constituer au moins une équipe de football. De même, d'après les jeunes, rencontrés à Vukovar qui ont participé au projet, beaucoup de leurs camarades de classe n'ont pas souhaité participer car ils pensaient que le projet allait être scolaire et qu'ils auraient beaucoup de travail personnel à fournir. Ils ont également ajouté que pour bon nombre d'entre eux, ils ne voulaient pas aller en Serbie et faisaient preuve d'une faible ouverture d'esprit lié sûrement à un blocage personnel vis-à-vis des serbes.

D'après les résultats des questionnaires, les participants ont décidé de faire ce programme pour rencontrer de nouvelles personnes principalement (55 % des jeunes questionnés l'ont indiqué), étudier l'histoire de leur famille et faire quelque chose de nouveau pour 45 % d'entre-eux, et se connaître davantage pour 35 % d'entre eux.

Par ailleurs, 90 % des participants qui ont répondu au questionnaire, ont indiqué qu'ils avaient bénéficié d'un soutien de leurs parents à faire ce projet. Ils ont indiqué que leurs parents étaient tolérants, et estimaient que le projet était utile pour leurs enfants, vis-à-vis d'un rapprochement entre les deux communautés.

Les bénéficiaires finals :

D'après le dossier de montage du projet (2009), les bénéficiaires directs du projet seraient :

- les jeunes personnes hormis ceux participant directement au projet (membres des associations jeunesse, leurs amis et camarades de classes...),
- les membres de leurs familles directement impliqués dans le projet,
- les professeurs d'histoires des écoles primaires et secondaires,
- les représentants des municipalités locales et des villages,
- les municipalités de Tompojevci et de Bač, ainsi que le Comitat de Vukovar-Srijem et le district de Bačka septentrionale.

D'après les leaders du projet, les expositions dans toutes les villes ont été un succès puisque de nombreuses classes scolaires sont venues avec leurs professeurs. De même, les autorités locales se sont déplacées et il y a eu la présence de chaînes télévisuelles (cf. figure 28). D'après les résultats du questionnaire, l'ensemble des participants a invité leurs



Figure 28: Interview d'un des participants lors de l'exposition à Vukovar.
Source: Site Internet du projet HaB

familles, leurs amis et pour certains d'entre eux leurs voisins à venir voir l'exposition. La majorité des personnes à qui ils l'ont proposé, s'est déplacée selon les jeunes rencontrés à Vukovar.

b. Les activités du projet

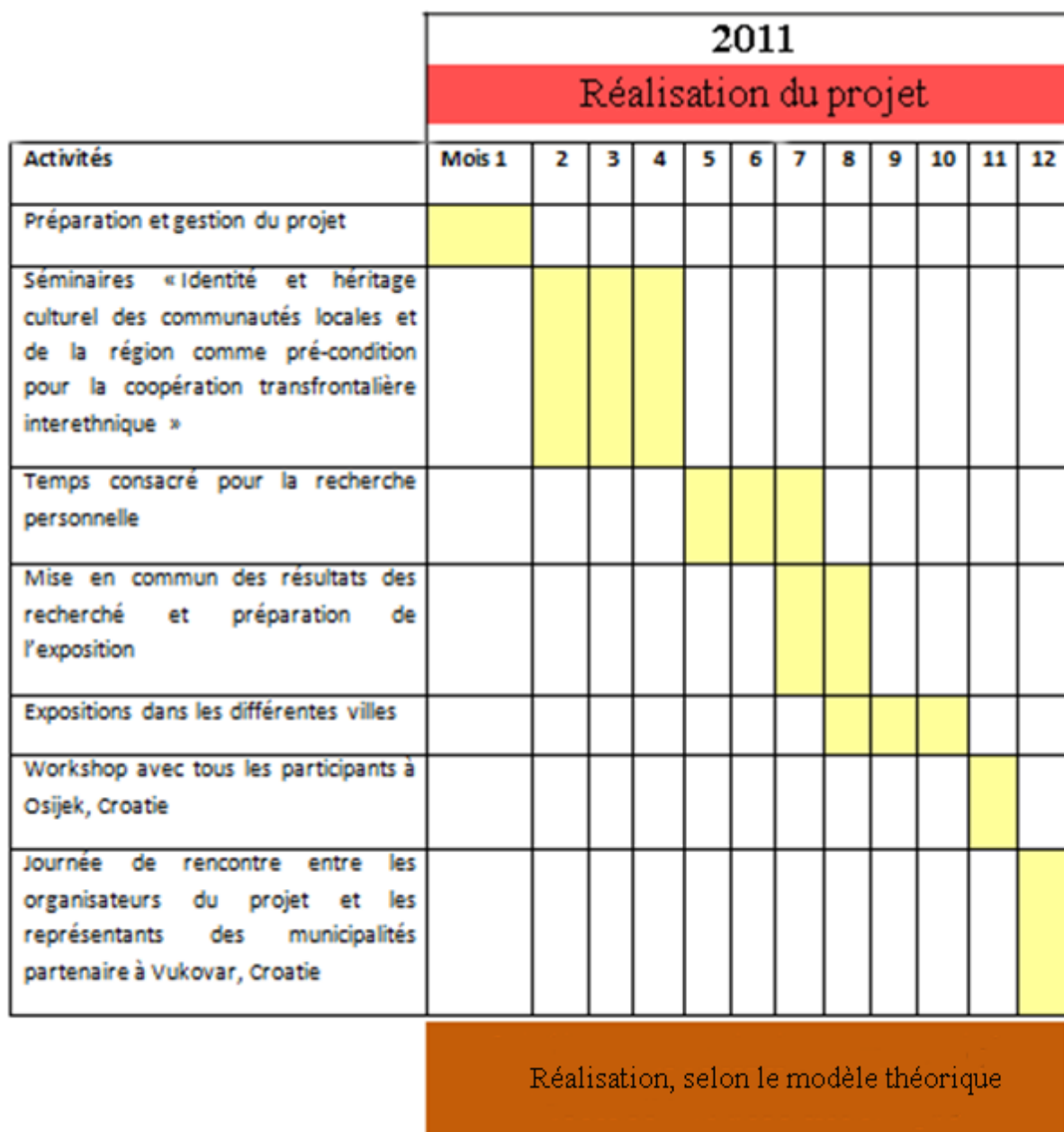


Figure 29: Quatrième étape de la frise chronologique du projet HaB. Source: projet HaB. Réalisation : Thomas Vinette.

Nous nous intéressons pour l'analyse aux séminaires organisés au début du projet, le temps consacré par les jeunes à leurs recherches, la préparation de l'exposition et son résultat. Il s'agit des principales activités de ce projet à destination des bénéficiaires directs. L'analyse des effets produits par ces activités doit nous permettre de mesurer l'impact réel du projet.

1. *Les séminaires sur le thème « Identité et héritage culturel des communautés locales et de la région comme pré-condition pour la coopération transfrontalière interethnique »*

Deux séminaires ont eu lieu sur ce même sujet. Ils ont eu lieu respectivement du 26 au 29 avril 2011 à Bizovac en Croatie et du 26 au 29 mai (cf. figure 30) à Sremski Karlovci en Serbie.

D'après le dossier de montage du projet, les organisateurs ont préféré faire deux séminaires sur le même sujet pour un groupe mixte de 20 jeunes, regroupant à la fois autant de croates que de serbes à chaque fois. D'après le dossier de montage du projet, les organisateurs, de par leur expérience, ont préféré séparer le groupe afin de permettre à l'ensemble des jeunes de participer aux activités du séminaire. Chaque séminaire a duré 4 jours, dont 3 jours de travail, avec une évaluation pour les participants le premier jour avant le début du séminaire et une autre après le 3ème jour.



Figure 30: Séminaire à Bizovac.
Source: Site internet du projet HaB

Chaque séminaire comportait trois grands sujets :

- L'identité : ce qui la définit, l'identité de la famille, de la communauté, de la région et celle européenne,
- L'histoire en commun : comment nous apprenons et ce que nous avons à apprendre de notre histoire en commun,
- L'héritage culturel et les histoires personnelles comme histoire de la région : l'éducation interculturelle et la coopération transfrontalière.

Le but général de ces séminaires était d'enseigner, auprès des participants croates et serbes, une même version de l'histoire des conflits qui ont opposé les deux peuples dans les années 90. En effet, il s'agissait de répondre au fait que les deux pays valorisent aujourd'hui un point de vue différent des conflits, mettant en valeur leur propre peuple, au détriment d'une version de l'histoire moins chargée de nationalisme. Il s'agissait également de rappeler aux jeunes, que les croates et les serbes vivaient côte à côte par le passé avant les conflits, et qu'ils partageaient des choses culturelles en commun comme le langage par exemple.

L'impact de ces séminaires semble positif puisque les jeunes rencontrés à Vukovar, ont apprécié le séminaire et ce qu'ils ont pu y apprendre. En effet, ils ont dit qu'ils avaient pu connaître, grâce au séminaire, les deux versions historiques du conflit et que cela était important pour eux. Ils pouvaient maintenant comprendre certaines choses, comme le fait que bon nombre de serbes à Vukovar aient décidé de « croatiser » leur nom après les conflits. Ils ont ajouté qu'ils étaient d'accord avec le point de vue développé lors du séminaire. De même, ils ont expliqué qu'ils avaient pu connaître de nombreuses choses liées à la culture serbe, l'histoire de la Serbie et comment était la vie là-bas.

D'après le leader serbe, certains jeunes étaient effrayés au début du projet. La majorité d'entre eux concernait les jeunes venant de Croatie, qui avaient notamment peur de venir en Serbie du fait de la mauvaise image de celle-ci, véhiculée dans la presse et la télévision.

Selon les organisateurs et les jeunes de Vukovar, il n'y a eu aucun problème pendant tout le projet. L'ambiance était vraiment bonne entre les participants et aussi avec les organisateurs. Les résultats du questionnaire confirment leurs propos puisque la majorité des participants qui ont répondu au questionnaire ont indiqué qu'ils avaient eu de très bonnes relations avec les participants et aussi avec les organisateurs.

Néanmoins, les jeunes de Vukovar ont précisé qu'ils avaient parlé des choses qu'ils avaient pu apprendre lors des séminaires uniquement avec les autres participants. A leurs dires, leurs camarades de classes n'étaient pas intéressés par ce qu'ils avaient pu y apprendre ; ils trouvaient cela ennuyeux.

De plus, le leader croate a ajouté lors de son entretien, qu'ils avaient eu des difficultés techniques concernant la logistique des activités (trouver une salle qui puisse accueillir toute les personnes liées au projet ainsi qu'un nombre suffisant de lits dans les hôtels pour tous les participants, lors des séminaires). Ces problèmes logistiques montrent bien le faible équipement notamment hôtelier sur le territoire transfrontalier. Il y a eu également, des problèmes de communication avec les municipalités ou entre les deux organisateurs du projet. Néanmoins, le leader croate a ajouté qu'ils avaient pu définir ensemble les points qui avaient posés problèmes afin de les résoudre mutuellement.

2. La réalisation de recherche personnelle sur le sujet « L'histoire de ma famille comme histoire de la région » et création d'un site Internet

En plus de l'apport culturel, les deux séminaires précédents ont permis aux jeunes de disposer d'une formation leur permettant de démarrer leurs recherches. En effet, l'ensemble des participants a retournés dans leur famille respective, pendant les vacances d'été entre Juin et Septembre 2011 (cf. figure 29) afin de collecter différents éléments (vieilles images, récit oral...) permettant de retracer l'histoire de leur famille et de leur communauté et l'héritage culturel de leur région.

D'après le dossier de montage du projet, l'ensemble des participants ont du utilisé différentes méthodes pour collecter des informations, comme :

- l'histoire orale, grâce à l'interview de membres de la famille, d'amis et de voisins,
- la recherche de documents historiques grâce à l'analyse de documents familiaux (lettres, diplômes, carte d'identité, photographie, contrat...),
- des recherches d'archives (livre des registres, recensement...).

De plus, les organisateurs ont réalisé un site web et une page facebook afin de présenter le projet, les activités en cours et l'avancement de celui-ci. Ces pages Internet permettaient, selon les organisateurs, la communication entre les participants, le partage d'informations et aussi de présenter les archives des deux municipalités.

D'après le leader serbe, ils ont eu quelques difficultés à travailler avec les jeunes. Un manque de motivation s'est fait ressentir de leur part, du fait notamment que leurs recherches aient lieu pendant l'été et qu'ils avaient d'autres occupations personnelles. Ainsi, les deux leaders, d'après leurs propos, ont changé de rapport avec les jeunes. Ils auraient davantage développé un lien avec chacun d'eux pour qu'ils avancent dans leur recherche et pour les motiver davantage.

D'après les résultats du questionnaire, les participants ont eu des difficultés lors de leurs recherches personnelles. L'ensemble des participants qui ont répondu au questionnaire, ont collecté des informations uniquement auprès de leur famille proche (parents, grands-parents). Ils ont dû faire face à la disparition d'un nombre important de vieux documents comme les photographies et ont dû se contenter d'informations uniquement oralement, fournies par leurs aînés. Or, ils ont été incapables de se rappeler de certaines informations importantes (date de naissance, date de décès, le nom de personnes...). De plus, pour l'une des participantes serbes, beaucoup de membres de sa famille qui possédaient des informations sont morts lors des conflits, et selon elle, sa famille ne voulait pas lui fournir d'informations. En effet, d'après le leader croate, la majorité des familles des participants ont été victimes plus ou moins directement par les conflits des années 90. Cela peut donc expliquer la disparition de documents liés aux déplacements des populations ou le fait que certaines personnes ne souhaitent pas se remémorer le passé.

Il semble également que la page facebook est remplie son rôle de communication entre l'ensemble des personnes participant au projet (organisateur et participants). En effet, les leaders du projet ont demandé aux jeunes participants, sur la page facebook, leurs adresses e-mails afin qu'ils puissent leur envoyer le questionnaire qui a été élaboré dans le cadre de cette étude. Un quart d'entre-eux a ainsi répondu. De même, l'organisation du rendez-vous avec les jeunes de Vukovar s'est faite via facebook.

3. La réalisation de l'exposition

Après leurs recherches sur leurs familles et leurs héritages culturels, l'ensemble des participants a participé ensemble à un séminaire dans la ville serbe de Sremski Karlovci qui a duré 3 jours début octobre 2011 (cf. figure 31), abordant plusieurs thèmes :

- présentation du résultat de leur recherche au groupe et comparaison des similitudes, des différences entre les différentes histoires racontées ainsi que des problèmes et des challenges communs qu'ils ont eu à faire face,
- préparation en commun de l'exposition qui reprendra l'ensemble de leurs recherches avec l'aide de l'historien Robert Skenderovic, partenaire du leader serbe. Il fut ainsi décidé de répartir en 14 thèmes (famille, tradition, éducation, alimentation, histoire sentimentale, l'armée, le travail...), l'ensemble des éléments collectés par les jeunes participants au projet.



Figure 31: Préparation de l'exposition.

Source : Site Internet du projet HaB



Figure 32: Exposition à Tompojevci.
Source: Site Internet du projet HaB

Le résultat de l'ensemble des recherches fut présenté au public dans deux villes croates (Tompojevci du 24 au 28 octobre 2011 (cf. figure 32) et à Vukovar du 31 octobre au 4 novembre 2011, puis dans trois villes serbes : à Bač du 7 au 11 novembre 2011, à Bačka Palanka du 14 au 18 novembre et à Novi Sad du 24 au 28 novembre. Une cérémonie d'ouverture a eu lieu à Tompojevci et Bač. Les expositions ont eu lieu dans des écoles, des bâtiments publics ou des centres culturels pour une durée de 10 jours à chaque endroit. Puis, les éléments de l'exposition furent donnés aux écoles locales ou aux municipalités.

Outre le fait que les expositions aient été un succès par rapport à leurs fréquentations (cf. partie : les bénéficiaires finals du projet HaB), 70 % des parents ont été satisfaits de la qualité de l'exposition, d'après les résultats du questionnaire. Ils ont été contents d'avoir pu participer au projet, en aidant leurs enfants en leur donnant les éléments pour l'exposition, et aussi qu'ils étaient fiers du travail réalisé par leurs enfants. Pour l'un des participants, ses parents pensaient que le projet était « stupide » tout au début, mais leur point de vue a évolué de manière positive, au regard de ce qu'avait pu accomplir leur fils.

Par ailleurs, tous les participants qui ont répondu au questionnaire ont aimé le projet. Ils ont pu apprendre de nombreuses choses sur leur famille et sur la région, et ont pu voyager. En effet, d'après l'organisateur croate du projet, les participants ont pu avoir pour la première fois un passeport et franchir la frontière ; action qu'ils n'avaient jamais pu faire avant. Le leader serbe a confirmé ses propos, en ajoutant que certains participants venant de Croatie étaient au départ effrayés de se rendre en Serbie, mais sont devenus plus confiants et ont pu acquérir une plus grande ouverture d'esprit. Pour certains jeunes, le projet leur a permis de se dépasser. L'une des participantes ne pensait pas au départ pouvoir collecter suffisamment d'informations, mais elle a réussi à en obtenir assez. De plus, le projet a également permis pour une autre participante d'améliorer les rapports familiaux dans sa famille. Elle expliquait dans le questionnaire, qu'ils ont finalement accepté de lui donner des informations concernant l'histoire de sa famille car elle en avait besoin; ce qui lui a permis de comprendre certaines affaires familiales. L'ensemble des participants a également indiqué qu'ils souhaitaient de nouveau pouvoir refaire ce genre d'expériences.

Pour les leaders, le projet est un succès, compte-tenu des difficultés qu'ils ont eu au départ. Le leader croate est satisfait car le public (écoles, officiels, représentants des jeunes) a été agréablement surpris par l'exposition. Celle-ci, d'après le leader serbe, valorisait des choses positives liées aux modes de vie, et ne parlaient pas encore une fois de la guerre et de ses conséquences.

De plus, le leader croate a indiqué que l'exposition a été perçue comme une fabuleuse méthodologie de recherche, et que d'autres projets avec des écoles sont en train d'être réalisés sur le même modèle. Il y a notamment un projet qui consisterait à collecter de nombreuses photos sur les villes de la région par les élèves d'une école, et d'en faire une exposition. Le leader serbe a également indiqué que grâce au projet, les équipes municipales de Bač et Tompojevci étaient davantage connectées entre elles. De plus, le leader serbe a indiqué que les équipes municipales estimaient maintenant, que ce type de projet pouvait développer leur potentiel économique. En effet, il semblerait, d'après le leader serbe, que ces municipalités aient utilisé le projet à des fins touristiques.

D. L'évaluation du projet

Lors de l'entretien avec les jeunes de Vukovar, ceux-ci ont révélé qu'ils faisaient partie de la communauté serbe. D'après leurs témoignages, la majorité des participants venant de Croatie était serbe ; il n'y a eu que trois, quatre croates sur les vingt participants. Du côté serbe, d'après leurs témoignages, il y avait plusieurs nationalités parmi les 20 participants (Russe, Hongrois, Serbe, Italien...).

La faible présence de croates comparativement aux serbes dans le groupe de participants, remet sérieusement en cause le succès du projet. Comment peut-on parler de coopération interethnique si la majorité des participants provient de la même ethnie ? Réaliser un tel projet sur un territoire encore fortement marqué par les clivages ethniques entre serbes et croates, fut un véritable challenge pour les organisateurs. Il semble donc que compte-tenu du contexte défavorable sur le territoire, les organisateurs ont été incapables de mobiliser les jeunes croates pour le projet.

Il est impossible que les organisateurs du projet n'aient pas remarqué cela, puisque l'ensemble des participants a du au cours du projet expliqué l'histoire de sa famille devant tout le monde. Il se pourrait tout simplement que le leader croate soit aussi originaire de la communauté serbe de Croatie.

Pour comprendre la très faible participation des croates au projet, nous nous baserons sur les déclarations faites par les jeunes serbes à Vukovar sur les rapports qu'ils entretiennent avec les croates dans leur lycée et dans leur ville.

Ils ont expliqué tout d'abord, qu'ils n'avaient pas eu de problèmes pour décider s'ils allaient ou non participer au projet, contrairement à bon nombre de leurs camarades de classe qui étaient plutôt réticents. Le fait qu'ils aient fait preuve d'une plus grande ouverture d'esprit dès le début peut s'expliquer par l'environnement familial (leurs parents les ont encouragés à participer au projet). Il semblerait donc que les enfants redéveloppent les mêmes comportements que leurs parents. En effet, d'après leurs témoignages, si la plupart de leurs camarades de classe ne souhaitaient pas participer, c'est que leurs parents n'étaient pas aussi ouverts que les parents des jeunes rencontrés à Vukovar.

Ce blocage serait peut-être plus présent chez les croates que chez les serbes. En effet, suite aux rencontres sur le terrain en Croatie et en Serbie, les serbes avaient davantage de facilité à parler des anciens conflits et des problèmes actuels entre les communautés (c'est d'ailleurs sur ce point, que l'on a pu découvrir la véritable origine des jeunes de Vukovar). Suite à un constat sur le terrain, ce blocage serait dû au fait que la communauté internationale a demandé principalement aux serbes de faire un travail de réflexion sur les conflits, mais pas aussi fortement auprès des croates. La communauté internationale a considéré les croates comme victimes des agissements des forces serbes. Ainsi, le fait que les croates se sont vus soutenir dans leurs positions de victimes (la conservation du château d'eau de Vukovar en est le parfait exemple), ne les a pas forcément encouragés à aller de l'avant et à être davantage ouverts vers les serbes.

C'est pourquoi les tensions entre les communautés sont encore fortement perceptibles à Vukovar. Les jeunes ont expliqué que la police est souvent venue dans leurs lycées, suite à des

bagarres violentes qui ont opposé croates et serbes. Il semble que le système scolaire à Vukovar, entretient les mauvais rapports entre les communautés. En effet, d'après les jeunes rencontrés à Vukovar, les élèves serbes et croates commencent à partager la même classe uniquement à partir du lycée. Il n'y aurait aucun problème en classe, mais lors des pauses, il y a clairement deux groupes séparés, les croates et les serbes. Néanmoins, les jeunes ont nuancé leurs propos en disant qu'ils avaient quand même, quelques amis croates à l'extérieur.

Ainsi, dans ce contexte, on comprend pourquoi les jeunes serbes n'ont pas partagé ce qu'ils avaient appris lors du projet, avec les autres membres de leurs classes. Le projet n'a pas été pertinent au final, puisque ceux qui avaient le plus besoin d'ouvrir leur esprit n'ont pas été atteints par les propos développés lors du projet.

Par ailleurs, on peut s'interroger sur les réelles motivations des jeunes serbes à participer à ce genre de projet. Lors de l'entretien, ils ont indiqué qu'ils avaient une certaine habitude de faire ce genre de projet ; qu'ils en avaient déjà fait quelques uns notamment avec la Bosnie-Herzégovine. A la question posée lors de l'entretien, de savoir ce qu'ils comptaient tous faire après leur bac, ils ont tous indiqué, d'une manière certaine, qu'ils partiraient en Serbie, pour faire leurs études supérieures, comme de nombreux serbes habitant Vukovar. En effet, les serbes en Croatie doivent payer leurs études contrairement aux croates. De plus, ils ont indiqué qu'il était impossible de trouver un travail en Croatie, car il existe une discrimination vis-à-vis des serbes. Ainsi, on peut s'interroger que le fait que le projet serait un moyen pour eux de créer des liens avec des serbes habitants en Serbie, puisqu'ils ont pour but de venir s'y installer par la suite. La première motivation des jeunes de Croatie était de rencontrer de nouvelles personnes (5 jeunes croates sur les 7 qui ont répondu au questionnaire ont indiqué cette raison).

Néanmoins, ils ont ajouté, lors de l'entretien, qu'à la suite du projet, leurs camarades de classe étaient jaloux qu'ils aient pu voyager et rencontrer de nouvelles personnes. Il semble donc qu'une petite dynamique serait lancée puisque la perception des camarades de classe a légèrement évolué par rapport au projet ; d'abord complètement réticents, ils en sont devenus plutôt envieux.

E. L'évaluation du projet par les leaders

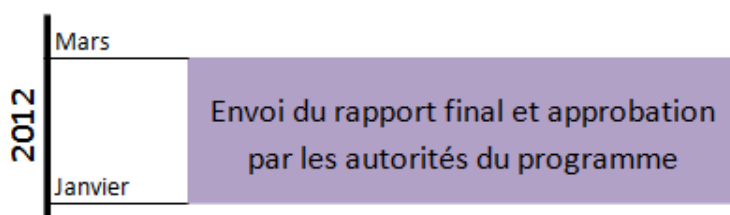


Figure 33: Cinquième étape de la frise chronologique du projet HaB. Réalisation: Thomas Vinette.

La partie évaluation correspond à la deuxième partie de la phase de réalisation du modèle théorique, d'Alison Lebras (2010).


Comme pour le projet CB NET, on peut douter de l'efficacité de l'évaluation du projet avec les méthodes utilisées dans le programme de coopération transfrontalière. La pleine réalisation du projet se fait, d'après les conditions énoncées dans le cadre du programme, selon des critères purement techniques sans réellement analyser les impacts produits. Ainsi, on mesurera l'impact du projet sur les critères suivants (dossier de montage du projet HaB) :

- 40 jeunes (20 personnes de chaque pays) recrutés, et éduqués sur l'importance de la coopération transfrontalière, la diversité culturelle et l'héritage en commun dans la région du Danube,
- l'établissement d'une plate-forme numérique pour la communication entre les participants (page facebook principalement),
- éducation des jeunes sur des méthodes créatives pour la recherche d'éléments du passé,
- recherches personnelles entreprises par les jeunes, auprès d'institutions différentes et d'habitants de la région,
- recherche pour une communauté réalisée par l'un de ses membres,
- réalisation d'une exposition reprenant l'ensemble des éléments trouvés lors des recherches.

De plus, on peut être sceptique sur le fait de laisser les leaders évaluer par eux-mêmes leur projet, et qu'il n'y est pas de contrôle extérieur. On s'aperçoit bien à travers les entretiens, que des dysfonctionnements ont eu lieu sur l'origine ethnique des participants.

	Points positifs	Points négatifs	Effets positifs	Effets négatifs	Origine(s) des effets
Conception	Relation antérieure entre les deux leaders du projet		Réalisation complète du projet		Critère de sélection des instances organisatrices du programme
		Première réalisation d'un projet transfrontalier		Difficulté de montage	Programme difficile à mettre en place
					Faibles compétences des leaders du projet
		Conception des activités limitée		Frein à la réalisation du projet	Lourdeurs administratives
		Faible considération politique pour la réalisation de projets culturels		Frein à la réalisation du projet	Mauvaise considération de la part des politiques
Réalisation		Difficultés à réunir suffisamment de participants		Non réalisation de l'objectif principal du projet: réunion de croates et de serbes	Conflits entre les communautés serbes et croates
	Satisfaction des séminaires		Développement des connaissances chez les participants		Bonne ambiance pendant les séminaires et présence d'intervenants qualifiés
	Réalisation de l'exposition		Satisfaction des participants et de leurs proches mis à contribution		Qualité de management de la part des organisateurs

Réalisation	Succès de l'exposition		Développement touristique pour les municipalités partenaires		Qualité de l'exposition
			Développement de nouvelles expositions		
			Participants plus confiants en eux		
			Publics satisfaits		
		Évaluation du projet uniquement sur des critères techniques		Mauvaise appréciation de la portée réelle du projet	Règles établies dans le programme IPA Croatie-Serbie

 Éléments spécifiques au contexte serbo-croate

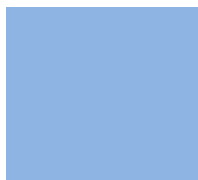
 Éléments non spécifiques au contexte serbo-croate

Figure 34: Tableau des éléments spécifiques à la coopération transfrontalière entre la Serbie et la Croatie, au travers du projet HaB. Réalisation: Thomas Vinette.

Conclusion

L'hypothèse de recherche, qui était posée au départ, était : « les effets observés des projets transfrontaliers ne répondent pas aux objectifs inscrits dans le cadre des mesures 1.1 (développement économique et développement des échanges frontaliers) et 1.3 (amélioration des rapports entre les communautés) ».

Suite à l'analyse des deux projets, on peut invalider l'hypothèse de recherche concernant la réalisation du premier objectif de la mesure 1.1, concernant le développement économique du territoire transfrontalier. En effet, les premiers effets du projet CB NET ont été positifs sur l'entrepreneuriat (mise en réseau des entrepreneurs et développement de nouveaux produits ou activités, grâce aux séminaires et aux échanges entre les entrepreneurs). De même, indirectement le projet HaB aurait entraîné une dynamique positive concernant le développement touristique sur les municipalités partenaires du projet.

Néanmoins, l'hypothèse est validée concernant les deux autres objectifs mesurés dans le cadre de cette analyse. Le projet CB NET n'a pas réussi à motiver les entrepreneurs croates à investir en Serbie, à cause d'insuffisances au niveau de la conception du projet (faible compétence des organisateurs pour le workshop), de difficultés liées au contexte serbo-croate (passage de la frontière difficile pour les entrepreneurs serbes), mais aussi d'un blocage de la part des entrepreneurs croates (blocage économique lié aux différences de niveau de développement entre les deux pays et blocage personnel).

Le projet HaB a été incapable de motiver les jeunes croates pour participer au projet à cause du contexte frontalier, particulièrement à Vukovar où les rapports entre les deux communautés sont très difficiles. Ainsi, on ne peut pas réellement parler de coopération interethnique (même si l'exposition a été un succès), car il y avait très peu de croates parmi les jeunes. La majorité d'entre eux était serbe. De même, les propos développés lors du projet n'ont pas atteint vraisemblablement les jeunes croates, car d'après les participants serbes, rencontrés à Vukovar, ceux-ci ont uniquement parlé de ce qu'ils avaient appris uniquement avec les autres membres du projet.

Par conséquent, la non réalisation de deux des objectifs sur trois mesurés dans le cadre de cette analyse nous indique donc, que la mise en œuvre du programme ne serait pas réellement capable de mettre en place une véritable coopération transfrontalière entre la Serbie et la Croatie. En effet, la manière dont est mis en œuvre le programme et les projets mis en place, ne permettent pas réellement de répondre aux difficultés liées au contexte serbo-croate.

Ainsi, des problèmes spécifiques ont émergés d'après les tableaux synthétiques des deux projets (cf. figures 24 et 34). Certains problèmes ne seraient pas spécifiques au contexte serbo-croate. En effet, il semblerait que la démarche du programme ne soit pas adaptée au contexte serbo-croate. D'après Mr Ležaić, la démarche de projet est trop compliquée pour les acteurs locaux et régionaux. Au cours de son entretien, celui-ci a exprimé le fait que de plus en plus de leaders des projets étaient mécontents de la façon dont était mené le programme et commençaient à ne plus avoir l'envie de continuer. Ce cas s'est démontré avec le projet HaB. Ainsi, les démarches administratives importantes et la complexité du programme, compliquent réellement le travail des leaders de projet, et risquent à terme d'impacter l'image de l'UE auprès des porteurs de projet locaux et régionaux.

De même, certaines dispositions énoncées dans le cadre du programme, comme pour l'évaluation des projets, ne permettent pas aux institutions nationales et européennes d'avoir un avis plus réaliste sur la réelle portée des projets entrepris actuellement à la frontière.

D'autres points sont plus spécifiques au contexte serbo-croate. Premièrement, les leaders de projet locaux ont du mal à intégrer la procédure mise en place par l'Europe. Néanmoins, il s'agissait de la première fois que ces leaders mettaient au point ce genre de projet, ce qui peut expliquer ce genre de problèmes. Deuxièmement, les difficiles rapports entre les serbes et les croates, les différences législatives entre les deux pays ne permettant pas réellement de créer des projets transfrontaliers et l'insuffisance de projets de coopération interethnique ne permettent pas de fédérer réellement les serbes et les croates entre eux.

Le problème semble au départ politique. Il semblerait que la difficulté réelle du projet réside dans le fait que les autorités politiques locales ont une mauvaise considération des projets culturels visant au rapprochement des deux peuples. En effet, pour un certain nombre, il s'agit avant tout d'un rejet de l'autre (le cas notamment des politiciens issus des groupes politiques nationalistes en Slavonie), mais aussi que pour d'autres, ces projets ne permettent pas de développement économique. Par conséquent, une réflexion semble aujourd'hui nécessaire, par les autorités nationales et européennes, sur l'encadrement, la place à accorder et la formation des acteurs politiques locaux.

Bibliographie

Ouvrages référencés

Amilhat-Szary, A.-L., M.-C. Fourny. (2006), "Territorialités Nouvelles Et Évolutions De La Frontière." In Après Les Frontières, Avec La Frontière. Nouvelles Dynamiques Transfrontalières En Europe, Anne-Laure Amilhat-Szary, Marie-Christine Fourny, La Tour d'Aigues: Editions de l'Aube, pp. 7-20.

Barbier, C et al (2011) : « La coopération transfrontalière Croatie-Serbie : Potentialités, enjeux, réalités » : Atelier DA5 du 31 janvier au 9 mars. Université de Tours : EPU-DA .

Blondel, C. (2012), « La coopération transfrontalière : un levier potentiel de la réconciliation interethnique en ex-Yougoslavie ? Discussions conceptuelles et théoriques », en étude.

Carrière JP, Thibault S. (2000), « Redéfinition et requalification des espèces transfrontaliers : réflexions sur le cas luso-espagnol », Guichard F et Lopez Trigal L, 2000 : La frontera ispanoportuguesa. Nuevo espacio de atracion y cooperacion, Rei Alfonso, Henriques, Zamora, p 285-298.

Lebras, A., Les spécificités de la coopération transfrontalière dans les dynamiques du projet d'aménagement : le cas du jardin des Deux Rives à Kehl et Strasbourg, 142 f.
Projet de fin d'étude : Aménagement du territoire. Université de Tours : EPU-DA, 2010

Leloup,F., Moyart,L. (2006), « La région frontalière: vers quels nouveaux modes de développement et de gouvernance? » In Après Les Frontières, Avec La Frontière. Nouvelles Dynamiques Transfrontalières En Europe, Anne-Laure Amilhat-Szary, Marie-Christine Fourny, La Tour d'Aigues: Editions de l'Aube, pp.38-54.

Rupnik, J. (2007), « Les Balkans et la pax europea: entre protectorats et intégration » In Les Banlieues de l'Europe- Les politiques de voisinage de l'Union Européenne, Jacques Rupnik (dir.), Paris: Presses de Science Po, pp.127-149.

[En ligne] Instrument for Pre-Accession Assistance (IPA) : Cross-Border Programme Croatia – Serbia 2007-2013 [period cover: 2007-2011] ; version corrigée de Novembre, 2009 (en anglais), Disponible sur : http://www.croatia-serbia.com/images/stories/pdf_doc/en/revisedop.pdf. [19.11.2011].

[En ligne] Règlement (CE) N° 1085/2006 du Conseil du 17 juillet 2006 établissant un instrument d'aide de préadhésion (IAP), Disponible sur : <http://eurlex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2006:210:0082:0093:FR:PDF>. [21.11.2011]

[En ligne] IPA Croatie – Serbie : Les résultats du premier appel de propositions (en croate), Disponible sur : http://www.safu.hr/datastore/filestore/330/Rezultati_I__poziva_Hrvatska_Srbija_B1_projekti.pdf. [28.11.2011].

[En ligne] Arbaret-Schultz et al, 2004. « La frontière, un objet spatial en mutation ». Disponible sur : <http://www.espacetemps.net/documents842.html>

Documents

BIOS, University of Subotica (2009). Grant Application Form for the project CB NET.

CZOR, Studies on clusters in Vojvodina: IPA Hungary-Serbia. Février 2011.

Nansen Dialog, CZOR (2009). Grant Application Form for the project HaB.

Articles

Fisler, C (1999) « Yougoslavie : Toutes les migrations des Serbes depuis Milosevic », *Courrier des Balkans*. Disponible sur :
http://balkans.courriers.info/spip.php?page=article&id_article=2559&cdbvisu=2559

Surprenant, S. (2005) « Réfugiés en Voïvodine : l'intégration est toujours difficile », *Courrier des Balkans*. Disponible sur :
http://balkans.courriers.info/spip.php?page=article&id_article=5694&cdbvisu=5694

Target, C. (2006) « Croatie : les champs de Slavonie sont encore minés », *Courrier des Balkans*. Disponible sur : http://balkans.courriers.info/spip.php?page=article&id_article=6974&cdbvisu=6974

Nekic, E. (2002) "Serbes de Croatie: l'exigence d'égalité", *Courrier des Balkans*. Disponible sur :
http://balkans.courriers.info/spip.php?page=article&id_article=1579&cdbvisu=1579

Sites Internet

Commission Européenne-Politique régionale Inforegio (s.d). *Instrument d'aide de préadhésion (IAP)*, [en ligne]. Disponible sur : http://ec.europa.eu/regional_policy/thefunds/ipa/works_fr.cfm. [20.11.2011].

Croatia-Serbia Cross-Border Programme (s.d). *Internet sales-Join the CB Net project* (en anglais) [en ligne]. Disponible sur: <http://cbnet-shop.com/en>. [26.11.2011].

ANNEXES

**Trames générales pour les entretiens et les
questionnaires**

I. Annexe 1 : Trame générale pour les entretiens avec les leaders du projet CB Net

Before the project

1. How did you know about the cross-border program? And when?
2. Why did you decide to participate in the cross-border project?
3. What are your vested-interests to participate in this project?

Stakeholders

1. Can you tell me how many stakeholders participate in CB Net project? And who?
2. How did you cooperate with the other stakeholders?
3. How many times did you meet the other stakeholders to work on the project? And how?

Project

1. How did you make the project?
2. How the project is built?
3. Why did you choose this kind of subject for seminars?
4. How you inform the SME about the project?
5. Did you choose the SME according criteria? If yes, which one?
6. Did you receive a good level of response from the SME which were contacted by you for the project?
7. Can you say that participants were motivated during the entire project? What was their involvement?
8. Did you encourage connections between SME during the project?

Evaluation

1. Which evaluation did you make to see the consequences of the project?
2. Did you receive feedbacks of the participants about the project? If yes, what did they say about the project?

Your feedback

1. Has the project changed the way you work now?
2. According to your point of view, do you think that the project was difficult to organize?
3. How do you feel after the project?
4. Do you want to do it again?

II. Annexe 2 : Questionnaire envoyé aux entrepreneurs

1. How did you find out about the CB Net project?

Internet: mail, web...		Local newspapers	
People:		Others: Tv, radio...	

2. In which way did you participate in the project?

- Seminars: Yes – No If yes, which one?
- Workshop: Yes - No
- Other activities (consulting, study trips, fairs, etc): Yes - No

3. According to what your answers before, how much are you satisfied about ...

- The seminars? I am...

Very satisfied		Satisfied		not satisfied, nor dissatisfied		Not happy		Very angry	
----------------	--	-----------	--	---------------------------------	--	-----------	--	------------	--

With what are you satisfied? With what are you dissatisfied?

Please, explain:

- the workshop? I am...

Very satisfied		Satisfied		not satisfied, nor dissatisfied		Not happy		Very angry	
----------------	--	-----------	--	---------------------------------	--	-----------	--	------------	--

E.g. information, topics, trainers, contacts made...

With what are you satisfied? With what are you dissatisfied?

Explain your choice:

- the other activity(ies)? I am...

Very satisfied		Satisfied		not satisfied, nor dissatisfied		Not happy		Very angry	
----------------	--	-----------	--	---------------------------------	--	-----------	--	------------	--

With what are you satisfied? With what are you dissatisfied?

Explain your choice:

4. Have you feel some difficulties during the project? I felt...

No difficulties		few difficulties		Some difficulties		A lot		No answer	
-----------------	--	------------------	--	-------------------	--	-------	--	-----------	--

Explain what was difficult for you, if yes:

5. Did you find information which was relevant for you and your business activities?

6. Did you say that people who organized the project were helpful?

Very helpful		helpful		Not really		Not at all	
--------------	--	---------	--	------------	--	------------	--

Explain your choice:

7. Have you any recommendations that can help to improve relationship with the organizers in the future?

8. Have you found limits to the project? If yes, which ones?

9. Would you say that your business is now...

Much more efficient		efficient		With no changes		Less efficient		Much less efficient	
---------------------	--	-----------	--	-----------------	--	----------------	--	---------------------	--

Explain your choice:

10. As the result of this project, do you use internet more in your business now? Not only for e-mail exchange but also to sell your products and buy...

11. Have you shared what you learned during the project with people who work with you?

Everything you learned		Some informations		Not at all		No answers	
------------------------	--	-------------------	--	------------	--	------------	--

If you have shared something, tell us what it was, or if no why you didn't share:

12. Do you feel that at this moment your company is more competitive than before? (E.g. education, knowledge, information, contact, visibility through webshop etc.)

Much more competitive		More Competitive		With no changes	
-----------------------	--	------------------	--	-----------------	--

Explain your choice:

13. Have your sales made an increase?

A huge increased		A little increased		A little bit		Not at all		No answers	
------------------	--	--------------------	--	--------------	--	------------	--	------------	--

14. Are you considering hiring new employees?

Very sure		Pretty sure		maybe		Not at all		No answers	
-----------	--	-------------	--	-------	--	------------	--	------------	--

Explain your choice:

15. Did you receive good advice from other participants? (experience exchange)
16. As a result of participating in this project, have you developed new ideas for your products or service? (New ways to market product or service, or product or service improvement...). Have you developed ideas for new products or services?
17. As a result of participating in this project, do you feel more confident now to enter into new economical market segment, niche or into new export market?

Yes, I feel very confident		Yes, I feel confident		Yes, a bit more confident		No changes	
----------------------------	--	-----------------------	--	---------------------------	--	------------	--

Explain your choice:

18. As a result of participating in this project, have you entered into Croatian market?

I began to sell abroad		Yes, I have made sales efforts or have been contacted by potential buyers		I am making preparations		I am thinking about		No I haven't	
------------------------	--	---------------------------------------------------------------------------	--	--------------------------	--	---------------------	--	--------------	--

19. As a result of participating in this project, have you developed projects with Croatian participants? If no, why? If yes, why and for what kind of projects and with whom?
20. If you have developed a project with Croatian entrepreneurs, as a result of participating in this project, what this brought to you?

Explain your choice:

21. In the future, would you like to cooperate with Croatian entrepreneurs again? Why?

III. Annexe 3 : Trame générale pour les entretiens avec les leaders du projet HaB

Before the project

1. How did you know about the cross-border project? And when?
2. Why did you decide to participate in the cross-border project?
3. What are your vested-interests to participate in this project?

Stakeholders

4. Can you tell me how many stakeholders participate in CB Net project? And who?
5. How did you cooperate with the other stakeholders?
6. How many times did you meet the other stakeholders to work on the project? And how?

Project

7. How did you make the project?
8. How the project is built?
9. How many young people were selected? How was the procedure? Did they have to respect some criterions?
10. Why have you chosen some young people from Tompojecvi, Vukovar, Bac, Backa Palanka and Novi Sad?
11. How did you inform people about the project?
12. What did you talk during the seminars? Do you say that young people were interested about these seminars?
13. How did participants organize their own search in their own community? What was their impact? Did they have someone who helped them during their own search?
14. How was the public after the report of searches? How was the preparation of the exhibition?
15. Did they have a lot of people during the exhibition? What was their impact?

Evaluation

16. Which evaluation did you make to see the consequences of the project?
17. Did you receive feedbacks of the participants about the project? If yes, what did they say about the project?
18. What can you say about participation of the young people during the entire project?
19. How was your relationship with participants?

Management

1. What did you do with the elements of the exhibition?
2. Will the exhibition be done again?

Your feedback

5. Has the project changed the way you work now?
6. According to your point of view, do you think that the project was difficult to organize?
7. How do you feel after the project?
8. Do you want to do it again?

IV. Annexe 4 : Questionnaire pour les jeunes participants serbes et croates du projet HaB

<i>First Name, Surname:</i>
<i>Age:</i>
<i>Occupation :</i>

1. How did you know about Hands across the border project?

Internet:		Local newspapers	
People:		Others: which one?	

2. Why did you choose to participate in this project?

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

3. How were your family and your friends reacted when you said to them that you decided to participate in this project?

Very good		Good		Medium		Bad		Very Bad	
-----------	--	------	--	--------	--	-----	--	----------	--

According to your point of view, why?

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

4. How did you organize your search? What was difficult for you?

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

5. Did you asked your family and your friends to see what you did for the exhibition?

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

6. What was their reaction?

Very good		Good		Medium		Bad		Very Bad	
-----------	--	------	--	--------	--	-----	--	----------	--

According to your point of view, why?

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

7. Did you like this experience?

A lot		I like it		It depends		Not really		Not at all	
-------	--	-----------	--	------------	--	------------	--	------------	--

Why?									
8. How was your relationship with people who organize the project?									
Very good		Good		Medium		Bad		Very Bad	
Why?									
9. How was your relationship with other participants?									
Very good		Good		Medium		Bad		Very Bad	
Why?									
10. Have you kept contact with other participants? If no, why? If yes, have you seen each other again?									
11. What have you learned in general thanks to the project?									
12. Would you recommend this project to your family and friends? Why?									
13. Would you like to do it again?									

CITERES

UMR 6173

*Cités, Territoires,
Environnement et
Sociétés*

*Equipe IPA-PE
Ingénierie du Projet
d'Aménagement,
Paysage,
Environnement*



Département Aménagement
35 allée Ferdinand de Lesseps
BP 30553
37205 TOURS cedex 3

Directeur de recherche :
Cyril Blondel

VINETTE Thomas
Projet de Fin d'Etudes
DA5
2011-2012

Les spécificités de la démarche de projet dans le contexte transfrontalier serbo-croate : Le cas de deux projets transfrontaliers : CB NET et HaB

Afin d'assurer une sécurité dans la région des Balkans, l'UE veut utiliser les territoires frontaliers de cette région pour réaliser son objectif, dans le cadre de l'intégration des pays balkaniques à l'UE. L'implantation de régions transfrontalières dans cette région doit, selon l'UE permettre un développement régional et une interdépendance économique, permettant de sécuriser cette région des nouveaux conflits possibles entre les peuples qui y habitent.

L'UE a placé la coopération transfrontalière comme élément non négociable à l'entrée dans l'UE pour les pays balkaniques. Ainsi, il est question aujourd'hui de savoir si les états balkaniques sont suffisamment matures pour développer une coopération régionale intense et durable, ou bien s'ils perçoivent cela comme juste un moyen d'intégrer l'UE, au risque de voir de nouveaux conflits réapparaître.

L'analyse du décalage entre les effets observés auprès des bénéficiaires des deux projets étudiés, et les objectifs attendus pour chaque projet doit nous permettre de valider ou d'invalider la problématique de recherche suivante : Les effets observés des projets transfrontaliers, étudiés dans le cadre de cette recherche, sont-ils en cohérence avec les objectifs fixés dans les mesures 1.1 (développement économique et développement des échanges frontaliers) et 1.3 (amélioration des rapports entre les communautés) fixés dans le cadre de la coopération transfrontalière entre la Serbie et la Croatie?

Mots-clés+mots géographiques : territoire frontalier, Croatie, Serbie, IPA, territoire transfrontalier